ROYAL HUMANE SOCIETY
RECEIVED
28 OCT 89
4, TRAFALGAR SQUARE

16e Année. — No 33. 2e Trimestre 1889.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS

DE LA SEINE

(ANCIENNE SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DE FRANCE)

CRÉÉE EN 1804, AUTORISÉE EN 1845, APPROUVÉE LE 7 JUIN 1853

ET

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 20 DÉCEMBRE 1871

SECRÉTARIAT

Paris — 60, rue Monsieur-le-Prince, 60 — Paris

BUREAUX OUVERTS DE 10 A 4 HEURES

PARIS
IMPRIMERIE JULES DELORME
52, RUE DE PROVENCE, 52

1889

16e Année. — No 33. 2e Trimestre 1889.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS

DE LA SEINE

(ANCIENNE SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DE FRANCE)

CRÉÉE EN 1804, AUTORISÉE EN 1845, APPROUVÉE LE 7 JUIN 1853

ET

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

PAR DÉCRET DU 20 DÉCEMBRE 1871

SECRÉTARIAT

Paris. — 60, rue Monsieur-le-Prince, 60, — Paris

BUREAUX OUVERTS DE 10 A 4 HEURES

PARIS
IMPRIMERIE JULES DELORME
52, RUE DE PROVENCE, 52
—
1889

WELLCOME
LIBRARY
General Collections
P
1199

CONSEIL ADMINISTRATIF

M. Rodolphe BURGUES, *Président*, ✵, I ◍, ⊙⊙ A.

20, rue Joubert.

MM.

JULES DELARUE, ✵, ⊙ ⊙ ⊙ A, 1er Vice-Président, 23, rue des Francs-Bourgeois.

HUBERT HUSSENOT, ◍ O. ✠, +, ⊙ ⊙ A., 2e Vice-Président, 16, rue du Mail.

ARNOULD ROGIER, ◍ O, ⊙ O., ⊙ ⊙ A., Secrétaire général, 82, rue Lauriston.

MOLINA, O. ✵, ◍, O., ⊙ A., Trésorier, 36, avenue de Reuilly, à Charenton.

COUVERT, ⊙ A., Secrétaire, 19, rue Voltaire, à Puteaux (Seine).

Le docteur DE BEAUVAIS, ✲ O., ✵, ◍ O., ⊙, A., Médecin en chef, 39, rue de Trévise.

ADMINISTRATEURS

TRÉHYOU, ◍ O., ✵. ✵, Pharmacien principal, 71, rue Ste-Anne.

BODSON père, ✠, ✠, ⊙ A., ⊙ O., ✠, 13, rue des Halles.

RENARD, O. ✠, ◍, ⊙ ⊙ A., 3, boulevard Voltaire.

POSSO, O. ✠, ⊙ A., 3, rue Choron.

ALFRED MEYER, ✲, 64, rue de Clignancourt.

JOUYE, ✲, ⊙ ⊙ A., 25, boulevard Voltaire.

ÉDOUARD PHILIPPE, ✵, ◍, O., ⊙ O., 7, rue Saint-Lazare.

PINÉDO ✠, 40, boulevard du Temple.

DUSSAUCE ⊙ A., 12, rue de Beaune.

PILLAS-PANIS, ⊙ A., 45, faub. Saint-Martin.

ALFRED HARING, ◍, ✠, chef de musique au 124e régiment d'infanterie à Laval.

CAHEN, ⊙ ⊙ A., ⊙ O., 146 *bis*, rue de Rennes.

CRÉMIEUX, ✵ ✵ ✵, 50, boulevard Haussmann.

CHOUDEY, ✵, ⊙ ⊙, A., ⊙ ⊙, O., route de Saint-Mandé, 47, à Charenton, Pavillon des Frères-Siamois.

SAUVETEURS

HONORÉS DES QUATRE MÉDAILLES DU GOUVERNEMENT

Poencet (Jean), 29, rue Stephenson.
Sellier (Léonce), boulevard Richard-Lenoir, 55.
Choudey (Georges), ✲, dépôt du bois de Vincennes, route de Saint-Mandé, à Charenton.
Lelièvre (Eugène), quai de Seine, 6.
Meunier (Edouard), bateau-lavoir, à Billancourt.
Robin (Raymond), ✲, à Trappes, Route Nationale (Seine-et-Oise).
Hirsch (Haymann), à la ferme de la Renaudière, à Chenonceaux.
Bonne (Simon), ✲, boulevard Barbès.
Léger (Claude), avenue de Neptune, 5, Parc Saint-Maur (Seine).
Manternach (Mathias), au Viaduc, Nogent-sur-Marne.
Wirtheim (Alfred), à Favière, Seine-et-Marne.
Bapaille (J.-Baptiste), 6, grande rue d'Alfort, à Alfort.
Lapicida (Alexandre), 1, quai Henri IV.

RÉCOMPENSES

ACCORDÉES A LA

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DE LA SEINE

10 Novembre 1878

DIPLOME D'HONNEUR

décerné par M. le Ministre de l'Intérieur,
à l'Exposition internationale universelle

---

21 Novembre 1879

DIPLOME D'HONNEUR

à l'Exposition internationale des Sciences appliquées
à l'Industrie

---

15 Janvier 1883

LETTRE DE FÉLICITATIONS

de M. le Préfet de police, remerciant officiellement la Société de sa nouvelle preuve de dévouement, pour le concours qu'elle a prêté soit aux municipalités soit aux populations des communes envahies par les eaux.

---

12 Mai 1884

MÉDAILLE D'OR DE 1re CLASSE

décernée par **M. le Président de la République** avec cette mention : « 1804-1883. La Société n'a cessé, depuis sa fondation, de se signaler par le courage et le dévouement de tous ses membres. »

Cette médaille sera suspendue à la hampe du drapeau de la Société par un ruban tricolore.

---

29 Septembre 1889

Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies

MÉDAILLE D'OR

à l'Exposition Universelle de 1889

LISTE PERMANENTE

DES

MEMBRES PERPÉTUELS DE LA SOCIÉTÉ

DES

SAUVETEURS DE LA SEINE

MM. — Souscriptions. francs.

1871.

Gémond (Pierre-Scipion), ancien constructeur, fondateur d'un prix. — Versement et legs; présenté par MM. Faivre et Flambard. 2.690

1872.

Burgues (Rodolphe), ✲, ✪ O., ⊙ ⊙ A., 20, rue Joubert, fondateur d'un prix; présenté par MM. Androuët du Cerceau et de Marcol. 700

Gugenheimer (Sigismond), négociant, 48, faubourg Saint-Denis, présenté par MM. Androuët du Cerceau et Emmanuel. 520

Bodson père (François-Louis), ✠, ✠, †, +, ⊙ O., ⊙ A., négociant, fondateur d'un prix (*médaille d'or*), 13, rue des Halles; présenté par MM. Faivre et Flambard. 1.004

Forestier de Forestier (Pierre-Eugène), présenté par MM. Lezeret de la Maurinie et Androuët du Cerceau. 300

1873.

Decaen (Adolphe), négociant au Tourneur, par Bény-Bocage (Calvados), présenté par MM. Lezeret de la Maurinie et Verhoeven. 486

Bonne (Simon), ✠, ✠ O., +, ⊙ ⊙ A., ⊙ ⊙ O., négociant, 126, boulevard Magenta, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Androuët du Cerceau. 240

MM.	Souscriptions. francs.
Valentin (Alexandre-François), propriétaire, fondateur d'un prix, présenté par MM. Dumesnil et Verhoeven.	1.328
Le Chevalier de Thibaut (Edouard-Jean-François-Hubert-Ghislain), rentier, chaussée Saint-Pierre, 253 Eterbech (Bruxelles), présenté par MM. Rodolphe Burgues et de Marcol.	300
1874.	
Vanderheym (Emile), ✲, ✪, négociant, rue Taitbout, 54, présenté par MM. Androuët du Cerceau et Hartogs.	280
Le Baron de Rothschild (Arthur), ✲, banquier, 33, faubourg Saint-Honoré, présenté par MM. Androuët du Cerceau et Vanderheim.	280
Goelzer (Achille-Henri), manufacturier, 182, rue Lafayette, présenté par MM. Lezeret de la Maurinie et Jules Delarue.	426
Faure (Jean-Baptiste-Edouard), C ✲, architecte inspecteur de la Ville de Paris, rue de Lancry, 20, présenté par MM. Tabouret et Jules Delarue.	352
Thomas (Louis), rentier, à Landerneau (Finistère), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Bonne.	300
Le Marquis du Planty (Louis-Joseph), ✲, docteur en médecine, présenté par MM. Adolphe et Antony Androuët du Cerceau.	
Le Dr John P. de Courcy-Alley, gouverneur des hospices libres de Londres, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Androuët du Cerceau.	300
Lefèvre (Louis-Camille-Antoine), commis-greffier (*Legs*), présenté par MM. Lezeret de la Maurinie et Androuët du Cerceau.	600
Yvose-Laurent (Alexandre-Lawinski), manufacturier, présenté par MM. Bouffard et Deschamps.	250
L'Hopital (Auguste-Théodore), Grande Rue à Anet (Eure-et-Loir), présenté par MM. Rodolphe Burgues, Vuillermedunand et Verhoeven.	280

MM.	Souscriptions. francs.
Entraygues (Jean), fils, ✪, †, ✠, †, ⊙ A., négociant, Rond-Point ou Pont-Cardinal, Brive-la-Gaillarde (Corrèze), présenté par MM. Androuët du Cerceau et Chambon-Lacroisade.	352
Le comte de La Bourdonnaye, propriétaire, 46, rue de Bellechasse, présenté par Mgr de Sébaste et M. Androuët du Cerceau.	300
Gesling (Réginald), négociant commissionnaire, 101, avenue d'Eylau, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Hartogs.	300
Desmonts (Charles), ⊙ A., artiste dramatique, 46, rue de Lamartine, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Chambard.	280
Hussenot (Hubert-Dominique-Alexandre), ✪ O., +, †, ✠, ⊙ ⊙ A., manufacturier, 16, rue du Mail, présenté par MM. Bouffard, Emmanuel et Rodolphe Burgues.	240

1875.

Renard (Louis-Edouard), ✠ O., ✪, ⊙ ⊙ A., Président de la société dite l'Alliance des Patrons et Employés marchands de couleurs, 3, boulevard Voltaire, présenté par MM. Androuët du Cerceau et Jules Delarue.	402
Jouye (Auguste-Pierre), ✲, ⊙ ⊙ A., propriétaire, 25, boulevard Voltaire, présenté par MM. Androuët du Cerceau et Jules Delarue.	410
Mayer (Ernest-Maurice), † O., orfèvre-joaillier, fondateur d'un prix (*médaille d'argent*), 55, rue Pierre-Charron, présenté par MM. Lezeret de la Maurinie et d'Irrisson d'Hérisson.	340
Guillout (Edme), ✲, propriétaire, 158, avenue Henri Martin, présenté par MM. Bouffard et Rodolphe Burgues.	280

MM.	Souscriptions. francs.
Delarue (Jules-Prudent), ✠, ⊙ ⊙ ⊙ A., négociant commissionnaire, rue des Francs-Bourgeois, 23, présenté par MM. Courtellemont et Androuët du Cerceau, fondateur d'un prix, médaille de vermeil.	802
Pichery (Jules), ✠, propriétaire, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Bonne et Meyer.	374
Flamant (Jean-Baptiste), ⊙ A., négociant, à Saint-Quentin (Aisne), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Androuët du Cerceau.	352
Emmanuel (Adolphe), ✠, 6, Faubourg Poissonnière, présenté par MM. Hirschler et Hartogs.	800
Perier (Albert), 6, rue Leyteire, à Bordeaux, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Ollivier.	280
Sohy (Charles-Joseph), ingénieur-mécanicien, 17 et 19 rue Le Brun, présenté par MM. Lezeret de la Maurinie et Verhoeven.	292
Roqueblave (Emile), négociant, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Verhoeven.	280
Ledru (Emile), agriculteur, à Soindres (Seine-et-Oise), présenté par MM. Webb et Teissier.	300
Dauge (Victor-Edouard), receveur principal des chemins de fer de l'Ouest, présenté par MM. Webb et Tessier.	280
Fournier (Paul), négociant, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Bonne.	280
Nicole (Paul), ✠, administrateur général de l'Union générale du commerce et de l'industrie, 8, avenue Eugénie à Saint-Cloud, présenté par MM. le duc de Fitz-James, Emmanuel et Bouffard.	3.000
Descors (François), présenté par MM. Goelzer, Rodolphe Burgues et Jules Delarue.	424

MM. Souscriptions. francs.

1876.

SABATIER (Alfred), ✠ O., négociant, présenté par MM. Goelzer et Rodolphe Burgues. 280

FICHTENBERG (Jules), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Bonne. 280

GOELZER (Philippe) père, ✠, propriétaire, présenté par MM. Bouffard, Emmanuel et Deschamps. 1.159

CARPENTIER (François-Charles), banquier, 96, rue de Rivoli, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Bonne. 280

KINTZINGER (Antoine), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Bonne. 280

LEBAUDY (Jean-Gustave), ancien député, ✲, rue d'Amsterdam, 81, présenté par MM. Androuët du Cerceau, Webb et Teissier. 300

D'ORNAUD (Antoine-Gaston), ⊙ A., propriétaire, présenté par MM. Androuët du Cerceau et Goelzer. 376

SOURDET (Michel-Joseph), négociant, rue Saint-Denis, 142, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Bonne. 280

LÉVY (Gabriel), ✠ O., négociant, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Bonne. 280

BARTHÉLEMY (Émile, dit Angelo), ⊙ ⊙ A., artiste dramatique, boulevard Montparnasse, 11, présenté par MM. Rodolphe Burgues et le docteur Huguet. 280

DE LA NARDE (Léonard), père, propriétaire, présenté par MM. de la Narde fils, Androuët du Cerceau et Rodolphe Burgues. 240

MARCOIN (Auguste-Désiré-Prosper), ⊙ A., président de la société de Secours mutuels de Villeroy (Seine-et-Marne), présenté par MM. Pillet et Duvoir. 280

GOMANT (Victor-Charles), propriétaire, 2, rue Sontay. présenté par MM. Goelzer, père et fils, Sabatier et Bonne. 300

RONDET (François-Médéric), ⊙ A., entrepreneur de travaux publics, 8, rue des Cordeliers, à Meaux (Seine-et-Marne), présenté par MM. Ozeré et Pillet. 260

MM.	Souscriptions. francs.
D'Agnières (Aimé-Eloi-Constant), ✠, officier de l'armée territoriale, rue de la Côte, villa 17, à Courbevoie, présenté par MM. Bonne et A. Goelzer.	280
Bendheim (Adolphe), ✠, †, ⊙ ⊙ A., négociant, 36, boulevard de Strasbourg à Boulogne-sur-Seine, présenté par MM. Wirtheim et Bonne.	604
Marsaux (Émile-Louis-Victor), ✲ O. ⊙ O., 3, rue de Milan, présenté par MM. le duc de Fitz-James et Androuët du Cerceau.	280

1877.

De Courbon-Dumoulin (Pierre-Ernest), ⊙ A., ✲ présenté par MM. Androuët du Cerceau et Goelzer.	448
Lambert de Sainte-Croix (Alexandre-Charles-Marie-Barthélemy), 34, boulevard de Courcelles, présenté par MM. Ozeré et Pillet.	280
Serre (Charles), à Meaux (Seine-et-Marne), présenté par MM. Ozeré et Duvoir.	280
Barcet (Henri Siméon), propriétaire, 32, rue de Paris, à Asnières (Seine), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Bonne.	280
Johnson (Thomas-Joseph), propriétaire à Chantilly (Oise), fondateur d'un prix (*médaille d'argent*), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Bonne.	280

1878.

Wall (Daniel-Albert), négociant, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Emmanuel.	320
Paz (Alfred), ✠, †, ✠, ✠, ministre plénipotentiaire de la République dominicaine auprès de S. M. le roi de Hollande, rue Lafayette, 64, présenté par MM. Bonne et Molina.	822

MM.	Souscriptions. francs.
Geyer (Alfred), ⊙ A., employé de commerce, 72, rue de Lauriston, présenté par MM. Androuët du Cerceau et Noret.	346
Mme la princesse Godoy de Bassano et de la Paix, princesse Duchesne de Lasignano, présentée par MM. Rodolphe Burgues, Boquet et Bonne.	300
Mme veuve Hess, ✡ O., ⊙ A., ⊙ O., †, ✠, née Marie-Madeleine Cosson, fondateur d'un prix (*médaille d'argent*), présentée par MM. Bouffard, Hubert Hussenot et Macherat.	2.292
Rivière (Adolphe), ✲, négociant, 98, rue Denfert-Rochereau, présenté par MM. Androuët du Cerceau, Emmanuel et Hartogs.	608
Turquet (Edmond-Henri), ✲, ✡, ⊙ A., député, président de la Société française de Sauvetage, 11, route de la Révolte, à Neuilly (Seine), présenté par MM. Richel, Rodolphe Burgues, Goelzer, Paz et Molina.	300

1879.

Grégorio-Lupéron, général de division, Président de la République dominicaine, ✡, A., présenté par MM. Bonne et Posso.	300
Schaeuffèle (Etienne-Joseph-Adolphe), pharmacien-major de 1re classe, ⊙, ✠, †, 29, rue de Dunkerque, présenté par MM. Goelzer et l'abbé Lanusse.	362
Crespin aîné (Jacques-François), négociant, ✠, présenté par MM. Ed. Turquet et Rouff.	280
Descamps (Alfred Florimond), peintre, présenté par MM. Ed. Turquet et Rouff.	280
Picard (Louis-Michel), propriétaire, boulevard Ornano, 6, présenté par MM. Laval et François.	280
Roch (Gustave), industriel, 32, rue de Bondy, présenté par MM. Goudeau et Bonne.	280

MM.	Souscriptions. francs.
1880.	
Balensi, ✲, banquier, 36, avenue de l'Opéra, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Bonne.	280
Docteur Walter Douglas Hogg, pharmacien, 62, avenue des Champs-Elysées, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Bonne.	300
Minin (Jean-Baptiste-Eugène), ✠, ancien commandant d'un bataillon de marche, présenté par MM. Jules Delarue, Dr de Beauvais et Renard.	280
Loëv (Henri), négociant en horlogerie, 9, rue Baudin, présenté par MM. Bodson, Bonne et Cardinal.	280
Théron (Emile), notaire, ⊙ ⊙ A., à la Bastide-de-Lévis, par Gaillac (Tarn), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Jules Delarue.	280
Clasquin (Marie-Louis-Emile), 19, rue Milton, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Tréhyou et Weingertner.	280
1881	
Ravaut (Paul), rentier, à Croix-Fontaine, par Seine-Port (Seine-et-Marne), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Albert Wall.	300
Molina (Ferdinand), ✠ O., ◉ O., ⊙ A., négociant 26, avenue de Reuilly à Charenton, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Bonne.	280
Bourgeon (Joseph), ⊙ ⊙ A., rentier, 11, rue Beaurepaire, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Jules Delarue.	356
Mournezon (Jules-Louis), architecte, 184, avenue Daumesnil, présenté par MM. Jules Delarue et Renard.	280
Bouju (Ernest), propriétaire, à Saint-Denis (Seine), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Turquet.	300
Salins (Georges-Constant), propriétaire à Montreuil-sous-Bois (Seine), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Jules Delarue.	362

MM.	Souscriptions. francs.
HARING (Alfred), ✠, Q, chef de musique au 124e d'infanterie, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Jules Delarue.	362
PENOYÉE (Auguste), docteur-médecin, 8, rue de Louvois, présenté par MM. de Beauvais et Geyer.	280
CLAUDON (Lucien-Joseph), négociant, 4, boulevard des Capucines, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Léon Hirsch.	300
1882.	
BLANCHARD (Emile), propriétaire, 4, rue Boissy-d'Anglas, présenté par MM. Rodolphe Burgues et de Maubeuge.	300
OGERDIAS (Théophile), propriétaire, 15, rue Jouffroy, présenté par MM. Rodolphe Burgues et de Maubeuge.	300
GAILHARD (Edouard), avocat, 10, avenue Trudaine, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Navet.	300
BERNARD (André-Félix), propriétaire, 6, rue Blanche, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Posso.	300
DE LAPISSE (Jacques) propriétaire, 29, rue Le Peletier, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Navet.	300
FOUQUIAU (Paul), ✲, architecte, 10, rue Clément Marot, présenté par M. Rodolphe Burgues et Léon Hirsch.	300
SIGRE DU BREIHL (André-Sophrone), propriétaire, 6, boulevard des Capucines, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Lavelaine de Maubeuge.	300
ROBAGLIA (Pascal), ✲, capitaine retraité, 15, rue Masséna, à Nice (Alpes-Maritimes), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Navet.	300
BERTHOLIN (Michel), propriétaire, 31, allées Paul-Riquet, à Béziers (Hérault), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Montahut.	300
MIMARD (Alfred), banquier, 23, allées Paul-Riquet, à Béziers (Hérault), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Lavelaine de Maubeuge.	300

MM.	Souscriptions. francs.
Serguières (Camille), avocat, rue d'Austerlitz, à Béziers (Hérault), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Navet.	300
André de Trémontels (Maurice), ✲, ☋, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Mimard.	300
L'Huillier (Henri), banquier, 10, rue Alsace-Lorraine, à Toulouse (Haute-Garonne), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Emile Blanchard.	300
Rustan (Georges), négociant, place Pépezut, à Béziers, (Hérault), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Mimard.	300
Docteur de Beauvais (Gustave), ✲ O., ☋ O., ⊙ A., médecin en chef de Mazas, 39, rue de Trévise, présenté par MM. Jules Delarue et Hubert Hussenot.	352
Mme Janouin, née Marie-Louise Guyot, ⊙ A., présentée par MM. Rodolphe Burgues et Molina.	308
Cardinal (Joseph) ⊙ ⊙ A , négociant, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Molina.	502
Cabrol (Armand), clerc de notaire, à Boujan (Hérault), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Mimard.	300
Thinet (Jean-François), négociant, 28, rue Grenier-Saint-Lazare, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Bonne, Wirtheim et Lavigne.	280
Thomas (Auguste), rentier, 9, avenue du Trocadéro, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Léon Hirsch.	300
Laurore (Emile-Bertin), avocat, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Bonne et Lavelaine de Maubeuge.	300
Richards (Georges), rentier, 11, rue de l'Echelle, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Paul Ravaut et Lavelaine de Maubeuge.	300
Acloque (Maurice), †, ✲, rentier, 2, avenue Hoche, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Richards et Paul Ravaut.	300

MM.	Souscriptions. francs.
Tyng Jr (H.-Stephen), directeur de la Compagnie *l'Équitable*, des Etats-Unis, 36, avenue de l'Opéra, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Lavelaine de Maubeuge, Bonne et Léon Hirsch.	300
Macri (Nicolas), capitaine de port à Kustendje, Roumanie Dobroutza, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Lavelaine de Maubeuge.	300
Lavigne (Louis-Romain), ⊙ A., marchand de vins, 59, Faubourg Saint-Martin, présenté par M. Rodolphe Burgues et tous les membres du Conseil d'administration.	300
Legros (Bélisaire), ⊙ A., miroitier, 78, Faubourg Saint-Antoine, présenté par MM. Molina et Cotton d'Englesqueville.	400
Huet (Louis-Désiré), ⊙ A., lieutenant des sapeurs-pompiers, mairie d'Asnières (Seine), présenté par MM. Rodolphe Burgues, Hubert Hussenot et Barcet.	300
Mouvet (Charles), 15, rue du Four, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Clasquin.	300

1883

Camporini (Alfred), banquier, 57, rue Sainte-Anne, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Lavelaine de Maubeuge et Navet.	300
Cremnitz (Abraham), propriétaire, 5, boulevard Voltaire, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Lavelaine de Maubeuge.	300
Hirsch (Léon) ⊙ A,, propriétaire du café de Paris, 41, avenue de l'Opéra, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Paul Ravaut et Bonne.	300
Aub (Michel-David), rentier, 26, rue des Mathurins, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Albert Wall.	300
Lautier (Henri-Antoine), ⊙ O., fabricant de meubles, 143, rue d'Aboukir, présenté par Mme Hess et M. Molina.	400

MM.	Souscriptions. francs.
Ronot (Jean-Baptiste), dit Félix, ⊙ A., maître d'hôtel, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Alfred Haring.	400
Besnier (Alfred), négociant, 16, place de la République, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Léon Hirsch et Bonne.	300
Durutthy (Jules), ingénieur industriel, 6, boulevard des Capucines, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Lavelaine, de Maubeuge, Bonne et Acloque.	300
Favre (Emile), négociant, 1, avenue de la gare, à Nice (Alpes-Maritimes), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Léon Hirsch.	300
Vidal Naquet (Jules), banquier, 16, rue du Quatre-Septembre, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Alfred Haring.	300
Dufort (Auguste), négociant, 101, Grande-Rue, St-Mandé (Seine), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Renard.	300
Poussif (Emile), négociant, 16, place de la République, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Bonne et Léon Hirsch.	300
Philippe (Edouard-Sylvain), ✲ Ω, O, ⊙ O., auteur dramatique, fondateur d'un prix, 7, rue St-Lazare, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Bonne.	800
Schmitt (Frédéric), négociant, avenue des Copains, à Croissy (Seine-et-Oise), présenté par MM. Rodolphe Burgues, Alfred Haring et Léon Hirsch.	300
Sermet (Eugène), négociant, 3, rue Corbinau, présenté par MM. Molina, Bapaille et Chevalier.	280
Moutin (Léon), secrétaire, 11, rue de Berne, présenté par MM. Bonne et Adolphe Lévy.	280
Dupont (Jacques), propriétaire, 8, avenue de l'Opéra, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Alfred Haring et Léon Hirsch.	300

MM.	Souscriptions. francs.
Mme veuve Letellier, née Anne-Eugénie Desprès, fondatrice d'un prix (*legs*), présentée par MM. Rodolphe Burgues et tout le Conseil.	10.000

1884.

Leroy (Léon), présenté par MM. Rodolphe Burgues, Jules Delarue et Bonne.	300
Guitton (Emile), ingénieur, 11, rue Taitbout, présenté par MM. Rodolphe Burgues, de Maubeuge, Edouard Philippe et Clasquin.	300
Devriès (Marcus), propriétaire, 19, avenue Marceau, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Edouard Philippe et Alfred Haring.	300
Gibault (Charles), C. ✲, ingénieur, 68, avenue Philippe-Auguste, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Alfred Haring et Guitton.	300
Baube (Alexandre), ⊙ A., représentant de commerce, fondateur d'un prix, 16, passage des Petites-Écuries, présenté par MM. Jules Delarue et Renard.	550
Wood (Charles), ♀, compositeur de musique, 15, boulevard Poissonnière, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Alfred Haring et Edouard Philippe.	300
Emery (Ernest), pharmacien, 102, rue de Maubeuge, présenté par MM. Bonne, Tréhyou et Molina.	300
Guignard (Louis-Victor), ⊙ A., rentier, à Clermont (Oise), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Alfred Haring.	320

1885.

Protoy (Eugène-Ulysse), ⊙ A., propriétaire, 25, Grande-Rue, à Maisons-Alfort, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Maréchal.	300
Lannelongue (Jacques-Florestan), docteur en médecine, 4, rue François Ier, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Alfred Haring et Edouard Philippe.	300

MM.	Souscriptions. francs.
KHAN (Amédée-Aron), ✠ ⊙ A., propriétaire, 30, boulevard Haussmann, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Alfred Haring et Edouard Philippe.	300
FONTAINE (Adolphe-Honoré-Gabriel), ✪, ⊙ A., premier attaché au consulat général de France à Londres, 198, Euston Road, à Londres, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Cadiot.	300
CRÉMIEUX (Josué-Jules), ✠, ✠, ✠, Administrateur du Cercle de la Presse, 50, boulevard Haussmann, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Edouard Philippe, Alfred Haring et Arban.	300
Mme BÉHÉ, née Lucie-Joséphine TRICOTTI, rentière, rue Copernic, n° 25, présentée par MM. Rodolphe Burgues et Alfred Haring.	1,000

1886.

BARDOU (Job-Pierre), industriel à Perpignan, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Luquiens, Grandhantz-Loiseau.	280
MATHELIN (Lucien), ingénieur à Lille, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Guitton, Gibault.	300
BROCHE (Antoine-Clovis-Jacques-Napoléon), propriétaire, 1, rue Hippolyte-Lebas, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Amédée Khan.	300
VILLEROY (Gaston-Emile), propriétaire, au château de Beauvais, par Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), présenté par MM. Rodolphe Burgues, Edouard Philippe, et Alfred Haring.	
CAHEN (Louis), ⊙ ⊙ A., ⊙ O., représentant de commerce, 146 *bis*, rue de Rennes, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Jules Delarue et par le conseil d'administration.	280
GUÉRIN (Arsène), négociant, 199, rue de Flandre, présenté par MM. le docteur de Beauvais et Hubert Hussenot.	300

MM.	Souscriptions francs.
Jessé (Eugène-Philippe), propriétaire, 11 et 13, place de la Madeleine, présenté par MM. le docteur de Beauvais et Hubert Hussenot.	300
Réal y Beyro, docteur en médecine, 8, rue de l'Arcade, Paris, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Alfred Haring, Edouard Philippe.	300
De Lamotte Saint-Martin, libraire-éditeur, 92, boulevard d'Enfer, à Paris, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Edouard Philippe et Alfred Haring.	300
Ferret (Eugène), ingénieur architecte, 45, rue de Courcelles, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Edouard Philippe et Alfred Haring.	300
Ferret (Alfred), négociant, rue Etienne-Marcel, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Renard.	300
Ormières (Louis-Auguste), ✲, docteur en médecine, rue Bergère, 19, présenté par MM. Rodolphe Burgues, docteur de Beauvais et Edouard Philippe.	300
1887	
Rulland (Auguste), président de la Société de gymnastique la Languedocienne, à Béziers (Hérault), présenté par MM. Rodolphe Burgues et Alfred Haring.	300
Héraud (Louis), ex-président de la Société nautique de la Marne, 191, rue du Temple, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Mathias Manternach.	300
Poitrineau (Emmanuel), ✠, propriétaire, 5, rue de Douai, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Couvert	300
1888	
Chollet (Alexandre), négociant, à Chartres, 1, Place Billard, présenté par M. Rodolphe Burgues.	300
Martin du Cahuzac, popriétaire, 30, avenue de Friedland, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Haring.	300
Bernheim (Gustave), négociant, 26, rue du Sentier, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Philippe, Hubert Hussenot et Haring.	300

MM.	Souscriptions. francs.
Simon (Emile), directeur de Tournées artistiques, boulevard Voltaire, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Edouard Philippe et Haring.	300
De Lesseps (Mathieu), sans profession, avenue Montaigne, 11, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Anatole de la Forge et Ferdinand de Lesseps, son père.	300

1889

Ferré (Valentin-Constant), fabricant de chaussures, 19, rue des Petits-Champs, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Jules Delarue et Pasteau.	300
Warin (Antony-Benigne), rentier, 41, rue de Rome, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Martin de Cahuzac.	300
Cormouls (Eugène), manufacturier, 28, boulevard Poissonnière, présenté par MM. Rodolphe Burgues et Josué Crémieux.	300
Morris (Gabriel-Richard), imprimeur, rue Amelot, 64, présenté par MM. Rodolphe Burgues, Philippe et Crémieux.	300

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DE LA SEINE

(ANCIENNE SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DE FRANCE)

Créée en 1804

Assemblée générale de 1889

Nous n'avons pas encore le droit de célébrer notre Centenaire ; mais nous le ferons dans quinze ans ! Notre grande société, la seule qui puisse se glorifier d'avoir été déclarée d'utilité publique, peut déjà montrer, à la hampe de son drapeau, la médaille d'or, insigne du courage et du dévouement.

Le 10 juin 1889, elle célébrait le quatre-vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, et, fidèle à ses vieux usages, elle assistait, dans l'église Notre-Dame de Paris, à une solennité religieuse, en l'honneur des sauveteurs morts.

De tous les points de la France (car cette année spécialement la Société devait avoir le privilège de récompenser les jeunes sauveteurs), « depuis les champs du nord jusqu'aux plages du sud, » étaient venus se joindre aux sauveteurs de la Seine, les sauveteurs hospitaliers de Toulouse, les sauveteurs de la Nièvre,

les sauveteurs d'Avignon, de la Gironde, du Haut-Rhin (Belfort), de l'Hérault, de Cognac, de l'Oise, de l'Aisne, du Nord; les sauveteurs du midi, de l'institut de sauvetage de la Méditérannée, les sauveteurs Angevins; les sauveteurs d'Orléans, de Jarnac, de la compagnie active des volontaires du Rhône, les hospitaliers Nantais; les hospitaliers de Nice, et avec eux, dans une étroite confraternité de pensée et de sentiment, les délégations de toutes les sociétés de sauveteurs et de sauvetage de Paris, comme aussi les sociétés de gymnastique et de tir, et des volontaires de 1870-1871.

Auprès des sauveteurs de la Seine, et leur donnant la main, les sauveteurs de la société royale et centrale de Belgique, de Mons et de Liège....

L'entrée par le grand portique est saluée par la foule des spectateurs massés devant la cathédrale. Le drapeau des Sauveteurs de la Seine flotte entre les drapeaux des sauveteurs de Bordeaux, de Toulouse et de Jarnac.

Les grandes orgues, sous les doigts de M. Sergent, membre de la société, versent des torrents d'harmonie sur le brillant cortège. On prie pour les morts !

Le pain bénit, emblême de communauté d'idées et de sentiments, est offert par M. Jules Delarue, premier vice-président de la société.

La quête est faite par Mademoiselle Jenny Dantier, petite-fille de M. Jules Delarue, par Mademoiselle Laure Cardoze, nièce de notre sympathique aumônier, M. l'abbé Lanusse, de Saint-Cyr ; et par Mesdames Louise Schmidt et Floquet-Larcher, auxquelles MM. les Présidents de province et M. le secrétaire-général ont donné la main.

A l'issue de la messe, les sauveteurs se sont groupés quelques instants sur le Parvis de Notre-Dame, et les drapeaux ont été salués à leur départ pour la Sorbonne,

où devait avoir lieu l'Assemblée générale, dans l'après-midi.

Il semble que chaque année ajoute à la sympathie et aux chaleureuses démonstrations que le peuple de Paris témoigne aux Sauveteurs de la Seine ; il se rappelle, que c'est la vieille société des sauveteurs de France qui, chaque année aussi, ajoute de nouveaux fleurons à sa couronne de gloire et de dévouement, car c'est bien d'elle que l'on peut dire, en vérité, grâce à son président actif, M. Rodolphe Burgues et aux membres de son conseil d'administration :

Vires acquirit eundo,
Elle croît en marchant

A la Sorbonne

—

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SAUVETEURS

—

Présidence de M. **Rodolphe BURGUES, président**

—

A deux heures précises, les sauveteurs sont réunis au grand amphithéâtre de la Sorbonne. Cette fête sera l'un de ses derniers beaux jours, puisque la nouvelle Sorbonne sera inaugurée au cinq août. Une foule amie occupe les gradins.

Prennent place au Bureau :

MM. Rodolphe Burgues, président titulaire ; Ferdinand de Lesseps, président d'honneur ; J. Delarue 1er vice-président ; Hubert Hussenot, 2e vice-président ; Arnould Rogier, secrétaire général, Molina, trésorier, le docteur de Beauvais médecin en chef, Tréhyou, pharmacien principal ; Couvert, secrétaire ; MM. les adminis-

trateurs de la Société Cahen, Choudey, Bodson, Meyer, Jouye, Philippe, Posso, Dussauce, Haring, Crémieux, MM. L'abbé Lanusse, le commandant Roy représentant le Gouverneur de Paris ; Le capitaine Boëll, représentant M. le ministre de la Guerre, le lieutenant colonel Passerieux des pompiers de la ville de Paris, le capitaine Peroz représentant M. le ministre de la marine, M. Le docteur Drouinaud représentant M. le ministre de l'Intérieur, M. Lisbonne, président du congrès international de sauvetage, M. Duras, juge au tribunal de Commerce de Cognac, président de la Société des sauveteurs médaillés de Cognac, M. le docteur Wibbin représentant la Société Royale des sauveteurs de Belgique, M. Cousy, président des hospitaliers Sauveteurs de Toulouse, M. Boine, représentant la Société humanitaire de Belgique ; MM. Bonniot, président des sauveteurs de Marseille, Janse, président des sauveteurs d'Orléans, Godet, président des sauveteurs de Bordeaux, M. le Président des sauveteurs de Jarnac, Baya, capitaine au long cours, représentant la Société des sauveteurs de la Nièvre, M. Bonnet, président des sauveteurs angevins, etc., etc.

Le service d'ordre est assuré par M. Louis Cahen administrateur, par MM. les commissaires Caylux, chef ; Chagny, Lapicida, Legent, Macheras, Veveil, Meunier Edouard, Bapaille, Pagniez, Meyhoefer et Meunier Vincent.

Après une ouverture triomphale jouée à l'ouverture de la séance par la musique du 24e de ligne, sous l'habile direction de son chef M. Bonnelle, M. le Président déclare la séance ouverte.

M. le Président Burgues. Mesdames, Messieurs et chers camarades. Vous n'attendez pas de moi, cette année,

un long discours. Il suffit de nous voir pour nous comprendre ; et puis, par ce mauvais temps, je me reprocherais de vous attarder loin de chez vous ; j'ai à vous exposer simplement les choses de la maison, à feuilleter devant vos yeux quelques pages de notre Livre d'or.

Nous avons d'abord les excuses de notre président d'honneur, M. Pasteur, qui me télégraphie à l'instant même.

Burgues, Président des Sauveteurs de la Seine,
Sorbonne, Paris.

Recevez tous mes regrets ; par raison de santé, je ne pourrai pas assister à la séance. PASTEUR.

Vous savez que notre réunion se fait en même temps que celle des Sociétés de gymnastique de France et des pays voisins. MM. les Ministres, retenus loin de nous, expriment leurs regrets et leurs excuses ; M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie est représenté par M. Parmentier, son chef de bureau ; M. le Ministre de la Marine, par M. le capitaine Peroz, officier d'état-major ; M. le Ministre de la Guerre, par M. le capitaine Boëll ; M. le Ministre de l'Intérieur, par M. Drouinaud, inspecteur général des services administratifs ;

M. le général Saussier, gouverneur de Paris, par M. le commandant Roy.

Je n'ai pas besoin de vous lire les lettres de MM. les Ministres ; notre Société a les sympathies de tous. — Mais, voici la lettre que M. Etienne, Sous-Secrétaire d'état aux colonies m'a adressée :

MINISTÈRE
du
COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DES COLONIES

Cabinet du
Sous-Secrétaire d'Etat
des Colonies

Paris, le 7 Juin, 1889.

Monsieur,

Vous avez bien voulu me prier d'assister à la fête annuelle et solennelle des Sauveteurs de la Seine qui aura lieu le lundi 10 juin, au grand Amphithéâtre de la Sorbonne.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il me sera impossible de répondre à cette invitation.

Je le regrette d'autant plus que je porte un vif intérêt à la Société des Sauveteurs de la Seine. J'ai été heureux d'en donner un témoignage, en comprenant dans la promotion du 6 mai M. Alfred Haring, chef de musique au 124e de ligne, pour la croix de Chevalier de l'Ordre du Cambodge.

Vous trouverez ci-joint la lettre d'avis destinée à l'intéressé.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Sous-Secrétaire d'Etat des Colonies.

Eug. Etienne.

(Applaudissements).

J'ai à vous présenter les excuses de notre ami Roche, que vous aimez, que vous connaissez tous, le président de Tours, le Vétéran du sauvetage ; il nous avait promis de venir ; malheureusement un accident très grave le retient là-bas. Sa fille nous exprime ses regrets, et nous lui envoyons les nôtres, de tout cœur.

Nous avons également des excuses de M. Sarrien, ancien ministre de l'intérieur, qui nous dit qu'il aurait été très heureux de venir parmi nous... Un engagement antérieur l'empêche de venir ; de M. Barbe, ancien ministre de l'agriculture ; de M. Gréard, qui me dit : « Monsieur le président, j'aurai le regret de ne pouvoir assister à la séance des Sauveteurs de la Seine. Le lundi de la Pentecôte, je préside moi-même une séance, recevez, etc., etc.

De la Société Royale des sauveteurs de Belgique ;

De M. Mouquin, commissaire de police à Paris ;

De M. le maire de Marseille et de M. le secrétaire de la mairie d'Aubagne ;

Du président des sauveteurs d'Amsterdam ;

Du président des sauveteurs du Nord ;

Du président de la société de secours mutuels de Saint-Etienne ;

De la société des sauveteurs du département de la Nièvre. Mais je crois qu'il y a quelqu'un qui la représente ici, n'est-ce pas ? (Oui !)

J'ai des remerciements à adresser aux dames qui ont

bien voulu assister à cette cérémonie et qui font le plus bel ornement de notre fête ; à Messieurs les présidents de province ; à nos chers camarades qui n'ont pas craint d'entreprendre de longs et périlleux voyages... pour venir se ranger près de nous. Je dis : périlleux, parce que, avec ces chaleurs sénégaliennes, on ne sait pas ce qui peut arriver ; aux compagnies de chemins de fer surtout, qui, toutes sans exception, nous ont donné des permis de demi-place, pour faire voyager tous nos sauveteurs dans ces conditions.

A Messieurs les délégués des ministres : je les charge d'exprimer chacun à leur ministre respectif combien nous sommes heureux de les voir si bien représentés ici.

Des remerciements particuliers s'imposent à nous. Il y a trois ans, ici, Messieurs, nous donnions un grand témoignage de satisfaction au régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris. Vous n'avez pas oublié ce fait. Si quelquefois la tête oublie, le cœur n'oublie jamais !

Le colonel des pompiers est ici, je le salue au nom de tous les sauveteurs. (Applaudissements.)

Nous adressons encore nos remerciements à M. le Préfet de Police qui, désolé de ne pas venir, s'est empressé de nous envoyer un procès-verbal autorisant le drapeau de la Société à voyager.

Hier, Messieurs, je recevais une lettre de M. Constans, ministre de l'intérieur, me priant de me trouver aujourd'hui, avec une partie du Conseil d'administration, au ministère. Ce matin, votre président accompagné de M. le docteur de Beauvais, de M. Trehyou, de M. Molina, de M. Meyer, de M. Choudey et de M. Crémieux, a été reçu par M. le ministre de l'intérieur. Nous avons dit à M. le ministre combien nous regrettions de ne pas le posséder aujourd'hui parmi nous.

Nous avons ajouté combien nous serions heureux qu'il récompensât nos sociétaires, et il nous a promis de procéder avec la plus grande bienveillance à l'examen des demandes qui lui ont été faites, des croix de la Légion d'honneur, l'une de commandeur, pour M. le docteur de

Beauvais, et l'autre de chevalier pour votre vice-président M. Jules Delarue.

Nous avons confiance pleine et entière dans la parole du ministre de l'intérieur : Il sait que vous, sauveteurs, vous ne vous êtes jamais mêlés des querelles de parti ou de politique, et si vous embouchez une trompette, c'est pour sonner la fanfare du courage et du dévouement (vifs applaudissements.)

M. le ministre de l'intérieur a bien fait les choses : il nous a donné trois médailles de sauvetage de 2e classe. Tout à l'heure, j'aurai l'honneur d'appeler les lauréats.

Mais, cette année, notre Livre d'or s'est enrichi très grandement. Nous avons notre ami et bien-aimé abbé Lanusse qui a été nommé officier de la Légion d'honneur; l'abbé Lanusse est ici présent, je l'invite à se lever pour recevoir les acclamations de la société ; (salve d'applaudissements) et, comme Mgr. Bousquet est près de lui, je le prie d'embrasser l'abbé Lanusse pour tous les membres de la société. (Applaudissements).

Notre Livre d'or s'est également enrichi de la distinction accordée à l'un de nos camarades. Vous avez tous entendu, il y a deux ans, l'admirable rapport de notre ami Philippe concernant Pagniez, qui à la suite de nombreux sauvetages, avait obtenu la médaille d'or de 1re classe. Mais Pagniez avait été militaire; il s'était distingué sur les champs de bataille : par un décret du 5 mai dernier, le Président de la République lui a décerné la médaille militaire.

Où est Pagniez?

M. Pagniez : Présent !

M. le Président ! Venez recevoir une poignée de main de ces Messieurs.

Monsieur le représentant du ministre de la guerre, voulez-vous serrer la main à ce brave qui mérite si bien cette récompense ? (Applaudissements).

Nous avons exposé, cette année, un tableau... Les fabricants de machines exposent leurs machines, d'autres exposent leurs produits, enfin chacun expose ce qu'il peut, (Rires); nous, nous nous sommes contentés d'exposer un tableau indiquant le nombre de sauvetages faits par la société depuis 1871. Messieurs, il y a une chose à remarquer : on fait de la statistique partout, au ministère de l'Intérieur surtout, vous voyez à l'officiel, continuellement, qu'il y a eu tant de voleurs, tant d'assassins, etc. Souvent on s'occupe de faire la statistique du mal; rarement on s'occupe de faire la statistique du bien. J'ai pensé qu'il serait bon, cette année, d'indiquer le nombre des récompenses que vous avez obtenues et le nombre de sauvetages faits. (Applaudissements).

Notre camarade Pinédo s'est chargé de cette exposition. Je ne sais pas s'il est ici, mais, en tout cas, je le remercie publiquement des soins que son talent et son cœur ont mis à la confection de notre tableau.

Il est d'usage, au ministère de l'Instruction publique, de donner des palmes d'officier d'académie et d'officier de l'instruction publique au 1er janvier et au 14 juillet seulement. Un décret rendu par M. Goblet, qui nous fit l'honneur de venir nous présider, il y a de cela quatre ans, établit qu'à l'avenir on ne donnerait plus de palmes en dehors de ces jours-là, excepté quand un ministre de la République française serait en mission. Si nous avions eu l'honneur d'avoir un ministre aujourd'hui, vous auriez eu quatre lauréats de votre société, qu'il ne m'est pas permis de vous nommer; vous auriez eu 2 rosettes d'officier d'instruction publique et 2 palmes d'officier d'académie. Ce sera pour le 14 juillet, ils ne feront qu'attendre quelques jours.

Je vous signale, un jeune homme appelé Gabriel Moret, qui vient de se faire sauveteur en accomplissant, en l'espace de deux mois, deux grands actes de courage et de dévouement. Son dossier est encore à la Préfecture de police. Je n'ai pas pu l'avoir au ministère de l'inté-

rieur puisqu'il n'était pas encore passé d'un ministère à l'autre. Qu'est-ce que j'ai fait? Ce que je pouvais faire comme président : je l'ai reçu membre honoraire en attendant l'accomplissement des formalités nécessaires. Je vous demande de vouloir bien ratifier cette nomination par vos applaudissements (salve d'applaudissements). M. Moret n'est pas là ? Non !

A l'instant, il me parvient des excuses de l'ancien vice-président de la société, qui est toujours membre du Conseil d'Administration : c'est notre ami Renard. Vous savez ce qui lui est arrivé. M. Renard a subi l'amputation de la jambe gauche. Vous devez comprendre que, dans ces circonstances, il ne peut pas venir. Nous le regrettons bien sincèrement.

Nous n'avons pas toujours le malheur d'avoir des accidents comme celui de l'Opéra-Comique, pour remercier ceux qui se sont dévoués. Nous étions plus pauvres que d'ordinaire en sauvetages, j'ai eu la pensée d'écrire à tous les Préfets de France pour leur demander de vouloir bien nous envoyer un rapport sur les enfants âgés de moins de 15 ans qui se sont distingués par un acte de courage et de dévouement. Tous les préfets nous ont répondu.

Nous avons dix-sept enfants qui ont été l'objet de rapports des Préfets. Tout à l'heure, nous les récompenserons. Notre secrétaire général vous dira ce qu'ils ont fait. Je crois qu'il y en a même sept ou huit dans la salle. Vous les verrez et vous les applaudirez avec nous.

Vous avez un Congrès de sauvetage qui s'ouvrira le 12 juin au Trocadéro. Le président du Congrès de sauvetage, M. Lisbonne, est ici présent. Il est là, à côté du docteur de Beauvais et de Monseigneur Bousquet. M. Lisbonne nous fait une gracieuseté. Vous savez que cela coûte très cher, même pour les souscripteurs, d'aller au Congrès, mais M. Lisbonne nous fait savoir qu'il mettra une centaine de cartes à la disposition de la société. Ces cartes vous seront remises au siège social, pour assister

au Congrès des 12, 13, 14, 15 et 16 juin. (Applaudissements).

Maintenant, après la note gaie, Messieurs, la note triste. Nous avions un de nos camarades que vous connaissiez, qui était membre du conseil, c'était le colonel Marceaux. Il est décédé il y a peu de jours. D'autres de nos camarades moins illustres que lui, nous ont quittés également. Nous devons leur rendre hommage. (A la musique) Voulez-vous jouer au drapeau ? et vous, Messieurs, debout ! c'est le plus noble hommage que nous puissions rendre à leur souvenir ! (La musique joue au drapeau. Applaudissements).

M. le Président : Je donne la parole au Trésorier pour le compte rendu de la situation financière.

M. Molina, trésorier, se lève et dit :

Mesdames, Messieurs et chers camarades,

Après les éloquentes paroles que vous venez d'entendre je n'ai plus qu'à vous présenter la situation morale et financière de notre chère Société.

Je serai bref, car, aussi bien je sens quelle est votre impatience d'entendre le récit des belles actions accomplies par nos braves sauveteurs.

Ce ne sera de ma part qu'une nouvelle constatation d'amélioration qui est due au zèle et aux efforts de beaucoup d'entre nous :

ETAT DU PERSONNEL

A notre dernière assemblée générale du 27 janvier dernier la Société comptait mille et un sociétaires se décomposant comme suit :

Membres titulaires	301	
— honoraires	374	
— perpétuels	176	
— correspondants	135	
— pensionnés	15	
Ensemble		1.001

Il a été admis depuis :

Membres	perpétuels	2	
—	honoraires	17	
—	titulaires	4	
—	correspondants	4	
	Total	27	27
	Ensemble		1.028

Ce nombre se trouve réduit par suite de décès :

Membres	perpétuels	1	
—	honoraires	5	
—	titulaires	6	
—	démissionnaires	7	
		19	19
	Effectif à ce jour		1.009

Se décomposant comme suit :

Membres	titulaires	297
—	perpétuels	177
—	honoraires	381
—	d'honneur et correspondants	139
—	pensionnés	15
	Total égal	1.009

Soit 27 adhésions nouvelles en faveur de cet exercice.

SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre de l'année dernière l'encaisse était de trois cent soixante dix francs cinquante cinq centimes		370 55

Depuis nous avons encaissé

Cotisation de membres	honoraires	2.266 »
—	titulaires	2.118 »

Versement des membres perpétuels :		
MM. Alfred Meyer		200 »
— Cormoult		300 »
— Ferré		260 »
DROITS D'ADMISSION		
Membres honoraires		400 »
— titulaires		100 »
Don gracieux de M. Jouye		100 »
Intérêts des fonds disponibles :		
Caisse des dépôts et consignations		641 10
Titres de rente 3 0/0		245 »
Subvention du Ministre de l'Intérieur		850 »
— du Ministre de la Marine		100 »
Total des recettes		7.950 65
DÉPENSES		
Agence	»	1.247 55
Loyer	»	200 »
Imprimés	»	692 »
Frais divers	»	439 »
Journées de maladies	2	2.528 »
— —	1	22 »
Frais médicaux	»	648 »
Frais pharmaceutiques	»	422 20
Achat de couronnes	»	16 »
Frappe de médailles	»	1.065 »
Frais de funérailles	»	450 »
Total des dépenses	»	7.729 75
En caisse à ce jour	»	220 90
Somme égale	»	7.950 65
ACTIF SOCIAL		
Caisse	»	220 90
Fonds de retraite : Caisse des dépots et Consignations	»	85.106 17
— Trésor	»	33.827 »
A reporter		119.154 07

Report		119.154 07
Fonds disponibles	»	6 667 10
Titre de rente 3 0/0	»	1.000 »
— 3 0/0 Vve Letellier	»	9 974 40
Intérêts liquidés	»	437 »
Mobilier	»	798 »
Cotisations à recevoir :		
Membres titulaires	»	3.230 »
— honoraires	»	2.548 »
Admissions à recevoir :		
De membres perpétuels	»	300 »
— honoraires	»	280 »
— titulaires	»	60 »
Capital	»	144.448 57

A notre assemblée du 27 janvier dernier, le capital était de 143,193 fr. 55 c. c'est donc une somme de 1,265 fr. 02 c. d'économies réalisées jusqu'à ce jour.

Ces chiffres constatent une nouvelle et sensible amélioration dans l'état de nos finances, ils sont assez éloquents par eux-mêmes pour qu'il me soit permis de m'abstenir de tous commentaires ; leur langage clair, net et précis est à la portée de toutes les intelligences.

Permettez-moi, mes chers camarades, de signaler à votre reconnaissance deux de nos administrateurs, MM. Jouye et Mayer, pour les dons généreux qu'ils ont effectués dans notre caisse, et de vous faire connaître l'état général des admissions faites par nos camarades pendant les cinq mois écoulés depuis notre dernière réunion d'affaires. Ce sont :

MM. R. Burgues	9	Gehenne	1
Anatole de la Forge	1	Bapaille	1
Matous	3	Edighoffer	1
Hussenot	5	Hirsch	1
Poëncet	2	Pagniez	2
Lemoine	1	Em	1
Gardan	1	Hébrard	1

Jules Delarue	2	Abadie	2
Leger	1	Crémieux	1
Khan	1	Martin	1
Progin	1	Ed. Philippe	1
Dr de Beauvais	3	Lévy	1
Ferdinand Molina	3	Cahen	1
Imeneuraët	2	Bessin	1

Et maintenant, mes chers camarades, permettez-moi de terminer en faisant un pressant appel à votre zèle et à votre activité. Amenez-nous des adhérents, membres perpétuels ou honoraires, et n'oubliez pas que votre conseil administratif voulant stimuler votre ardeur a décidé qu'une médaille en or, serait décernée à celui d'entre vous qui nous amènerait le plus grand nombre d'adhérents ; pardonnez-moi l'indiscrétion que je vais commettre en vous annonçant que cette récompense a été accordée cette année à votre camarade Poëncet. Je vous convie tous à l'applaudir chaleureusement (applaudissements).

La situation que je viens de vous exposer et les comptes à l'appui ont été vérifiés avec beaucoup de soin par la commission des finances : l'un de ses membres voudra bien en affirmer l'exactitude et la sincérité (applaudissements)

LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES admis depuis la dernière Assemblée générale, avec les noms des présentateurs.

MEMBRES PERPÉTUELS

MM.	Présentés par :
1. Warin (Antony-Benigne), rentier.....	MM. Rodolphe Burgues et Martin de Cahuzac.
2. Cormoult (Eugène), manufacturier.....	Rodolphe Burgues et Josué Crémieux.

MEMBRES HONORAIRES

MM.	Présentés par :
3. Moret (Gabriel).....	MM. Rodolphe Burgues et Anatole de la Forge.
4. Abadie (Pierre).....	Mathoux, Hubert Hussenot et Rodolphe Burgues.
5. Eychenne (J.-Baptiste)	Poëncet, Lemoine et Goidan.
6. Blot (Eugène)	Poëncet, Lemoine et Gehenne.
7. Imeneuraet (Alexandre).....	Poëncet, Imeneuraët et D'Abadie.
8. Fanon (Louis-Désiré)..	Poëncet, Imeneuraët et D'Abadie.
9. Remignon (Louis).....	Léon Hirsch, Poëncet et Pagniez.
10. Levy (Adolphe).....	Jules Delarue et Léger.
11. Aveline (Pierre-Marie).	Rodolphe Burgues, Molina, Hubert Hussenot, Bapaille.
12. Mme Schmidt (Louise).	Lévy Simon, Poëncet. Jules Delarue, Cahen.
13. Pagniez (Eugène).....	Pagniez, Rodolphe Burgues.
14. Bautain (Auguste).....	de Bauvais, Rodolphe Burgues, Hussenot.
15. Mauget (Gustave)	Edouard Philippe, Rodolphe Burgues et Crémieux.
16. Chapart (Joseph)	Rodolphe Burgues et Khan.

TITULAIRES

1. Roqueblave (Raphaël), artiste lyrique à l'Opéra-Comique	Décoré d'une médaille en argent de 1re classe pour s'être distingué le 25 mai 1887, en bravant tous les dangers pour porter secours aux victimes de l'incendie de l'Opéra-Comique, présenté par MM. Progin, Bapaille et le docteur de Beauvais.
2. Dubreuil (Charles)....	Décoré d'une médaille en argent de 2e classe pour s'être distingué en portant secours à un vieillard sur le point d'être écrasé par une voiture, et avoir arrêté des chevaux emportés qui menaçaient de causer de graves accidents 1884-1885, présenté par MM. Hubert Hussenot et le docteur de Beauvais.
3. Goupy (Louis-René)....	Decoré d'une médaille en argent de 2e classe pour s'être distingué dans plusieurs circonstances en sauvant au péril de sa vie plusieurs personnes, présenté par MM. Molina, Bapaille, Rodolphe Burgues, Hubert Hussenot.
4. Feneuille, architecte-expert.....	Officier d'académie, membre titulaire non participant, présenté par MM. Molina, et Edeygoeffer.
5. Caby (Edmond), médecin-vétérinaire.....	Décoré d'une médaille d'argent de 2e classe, pour s'être distingué dans plusieurs circonstances, en arrêtant des chevaux emportés, présenté par MM. Em et Hébrard.

M. Alfred Meyer. — J'ai l'honneur de vous confirmer la sincérité des comptes ,tels qu'ils viennent de vous être exposés par notre camarade, M. Molina, notre trésorier.

M. le Président. — Les Sauveteurs sont seuls admis à voter. Que ceux qui sont d'avis d'admettre les comptes veuillent bien lever la main. (Toutes les mains se lèvent).

Que ceux qui sont d'un avis contraire veuillent bien le manifester en levant la main.

A l'unanimité, les comptes sont adoptés.

Je donne la parole à M. Hussenot, notre vice-président.

M. Hussenot, vice-président. — M. le Président d'honneur, mon colonel, mes chers camarades ! je vous demande pardon de venir prendre la parole pendant cinq minutes, alors qu'en présence d'un Bureau aussi illustre que celui que vous avez en face de vous et d'un ordre du jour aussi chargé que celui de cette séance, je considérerais comme un tort de ma part de vous retarder, ne fût-ce que pour quelques instants. Mais M. le Président a bien voulu me donner la parole pour vous faire part d'un fait qui, je le crois, vous intéressera tous et vous touchera tous autant qu'il m'a touché. — Votre Société, dans la personne de son deuxième vice-président, a été invitée par l'Union fédérale des sociétés de gymnastique à assister au défilé qui vient d'avoir lieu tout à l'heure, sur la place de l'Hôtel-de-Ville. J'ai considéré comme un devoir, non-seulement pour vous, mes chers camarades, mais pour moi, de me rendre à cet appel si chaleureux et si bienveillant ; j'ai serré la main de nos camarades, non-seulement des français, membres des sociétés de gymnastique de France qui sont des sociétés de sauveteurs et de sauvetage, mais aussi de nos camarades de l'Etranger, de Belgique, de Suisse, de Norwège, de Bohème, du Danemark, en un mot de tous ceux qui ont répondu à cet appel. Tous m'ont chargé d'être auprès de vous l'interprète des sentiments de bienveillance et de bonne confraternité qui les unissent aux sauveteurs de la Seine. Je

n'ai pas besoin de vous dire, mes chers camarades, que je les ai assurés de la réciprocité de vos sentiments. J'ai rempli de mon mieux mon mandat. Excusez-moi si je n'ai pu faire mieux encore, mais le temps me pressait et je tenais à être ici à l'heure réglementaire de notre séance. J'ai rempli ma mission auprès d'eux, et je vous prie, si ce n'est pas trop vous demander, de vouloir bien répondre par vos applaudissements au cordial accueil dont votre représentant a été l'objet et aux chaleureux sentiments que nos camarades de l'Etranger et de la Province ont bien voulu m'exprimer envers vous (Longue salve d'applaudissements.

M. le Président. — Je donne la parole au Docteur de Beauvais pour le compte rendu de l'exercice médical.

Rapport médical
du docteur de Beauvais, médecin en chef.

Mesdames, Messieurs,

Mes chers camarades.

Suivant l'usage traditionnel, je viens comme médecin en chef, vous exposer le compte rendu de l'exercice médical de 1888 à 1889. Vous me permettrez, comme tous les ans, d'ajouter à titre d'administrateur quelques mots inspirés par l'affection profonde que je porte à notre utile et généreuse société.

Parlons d'abord de nos chers malades et des sociétaires que nous avons perdus depuis notre dernière séance solennelle. — Nous avons eu cette année 25 malades au lieu de 45, dans le cours de l'exercice de 1887 à 1888.

Les frais médicaux, pharmaceutiques, les frais d'indemnités de maladie, de funérailles se sont élevés à la somme importante de trois mille francs, au lieu de deux mille trois cent soixante-cinq francs, chiffre de l'année dernière pour 45 malades. Le nombre des Membres titulaires est à ce jour de 247. Vous le voyez, les 25 ma-

lades ont donc absorbé, en frais divers, presque la moitié des cotisations versées par l'ensemble des Membres titulaires. — C'est une année très lourde pour la société, souhaitons pour le bien de tous que l'année à venir nous soit plus favorable et plus clémente. — Nous avons perdu douze sociétaires, dont voici les noms et les titres :

Un membre perpétuel, M. Marsaux, colonel de Cavalerie en retraite, officier de la Légion d'honneur; il appartenait à notre société depuis 1876.

Cinq membres honoraires. — Notre cher et regretté collègue Arban, officier de l'instruction publique, l'habile chef d'orchestre que vous connaissiez tous. Il avait été membre du conseil d'administration, il nous a été enlevé à notre insu. — MM. Chevalier, Guémer, Lauriac, Hallu Félix, secrétaire en chef de la Mairie du XII[e] arrondissement.

Six membres titulaires : MM. Chatelet, Benoist, Dubrulle, Lasnier, Desportes, Renault.

Vous avez ce matin, à l'Eglise Notre-Dame, payé le tribut de vos derniers regrets à la mémoire de nos chers morts. — Qu'ils reposent en paix ! Ils ont glorieusement et utilement vécu pour le bien de l'humanité. C'est notre suprême consolation.

Je n'ai plus à faire l'éloge du service médical, mes excellents confrères se montrent tous les ans à la hauteur de leur noble mission. — Permettez-moi cependant de vous signaler des récidivistes endurcis tels que le vénérable docteur Fodéré, MM. Charvot et Trapenard qui, non contents de prodiguer leurs instants précieux à nos malades, versent encore dans notre caisse les modestes honoraires qui leur sont si légitimement dus. — MM. Lambert et Roger, récemment admis dans notre société, ont suivi ce généreux exemple. Pour ces cinq bienfaiteurs de la société, les honoraires s'élèvent à la somme de 312 francs. Que ces dignes médecins reçoivent ici l'expression de nos félicitations et de notre gratitude !

Nous avons à ajouter à notre liste médicale de l'an dernier trois docteurs nouvellement inscrits, MM. De Rochebrune, Royer et Lambert. A la dernière heure, M. le docteur Lefèvre, ancien interne des hôpitaux a sollicité l'honneur de remplacer son oncle, M. le docteur Guignard, chevalier de la Légion d'honneur, notre ancien lauréat. — Nous avons la douleur de vous apprendre la mort de l'honorable docteur Foucher de Saint-Mandé, ancien lauréat de la Société. Il était particulièrement estimé par nos sauveteurs. Il avait été l'ami et le médecin de la famille de Gambetta, c'est une perte regrettable pour le corps médical.

Pour reconnaître les soins et le dévouement des médecins attachés à la Société, le Conseil d'administration a bien voulu, sur ma proposition spéciale, accorder les médailles suivantes.

A M. Douy, nommé en 1883, une médaille d'argent. — A M. le docteur Chatelain, membre de la Commission d'hygiène et de salubrité, inspecteur des Écoles, médecin du bureau de bienfaisance du XIII[e] arrondissement, nommé en 1884, une médaille d'argent. — Messieurs les docteurs Meige et Bitherlin recevront une médaille de bronze pour le zèle qu'ils ont montré dans leurs fonctions.

Je suis chargé par le Conseil d'administration de vous parler d'un de nos plus anciens et des plus dévoués collègues, notre affectionné M. Renard, ancien vice-président, membre perpétuel depuis 1875.

Retenu sur son lit de douleur et éloigné de nous par une grave maladie du genou, il lui a fallu, après de longues souffrances, se décider à subir l'amputation de la cuisse. — Grâce aux bons soins du docteur Terrillon, l'habile chirurgien des hôpitaux, et de son médecin dévoué, M. Geoffroy, malgré cette cruelle opération, la santé de notre excellent administrateur est rétablie. — Une délégation de notre conseil s'est rendue récemment près de notre cher malade, et je tiens à lui témoigner publiquement, au nom de tous, avec nos vifs regrets de son

absence, l'expression de notre profonde sympathie et de notre sincère affection. — Il me disait encore l'autre jour, les larmes dans les yeux : si je pouvais marcher avec mes béquilles, je me serais fait un plaisir d'aller à Notre-Dame et à la Sorbonne, le jour de notre fête de famille; malheureusement je n'ai pas encore pris l'habitude de me servir de ces outils-là. (Applaudissements.)

J'ajouterai avec fierté que notre brave camarade a supporté le 19 mai dernier, en véritable sauveteur, cette terrible opération, si dangereuse à son âge. Que l'écho de la Sorbonne porte à notre bien aimé M. Renard le bruit sympathique de nos cordiales acclamations. (Applaudissements.)

Notre pharmacien principal, M. Tréhyou, que sa modestie empêche de prendre la parole, m'a prié de vous présenter les pharmaciens qui, sur sa proposition, ont obtenu de légitimes récompenses.

Le premier est **M. Berna** qui joint à ses qualités professionnelles le titre et les actes d'un courageux sauveteur, déjà récompensé par la société; il a mérité une médaille d'argent.

Le second, **M. Pernette**, s'est distingué par son dévouement et par son désintéressement pour nos malades. Le Conseil lui a décerné une médaille d'argent.

Noblesse oblige, dit le proverbe. M. Henry **Rogier**, fils de notre excellent secrétaire général, en est la preuve. Ancien interne des hôpitaux de Paris, il a montré un zèle au-dessus de tout éloge en soignant les varioleux. Cœur d'or, son dévouement aux malheureux est infatigable. Le Conseil lui a accordé une médaille d'argent.

D'ailleurs, ces trois dignes pharmaciens, suivent le généreux exemple de leur chef, notre ami M. **Tréhyou**, qui depuis de longues années sacrifie son temps et sa bourse pour nos chers malades (Applaudissements).

Vous n'ignorez pas, Messieurs, les dangers auxquels sont exposés nos surveillants des prisons. Les criminels, les fous furieux se livrent sur eux parfois à des attentats

qui mettent leurs jours en péril. Pour vaincre la résistance de ces forcenés, pour éviter la gravité de leurs coups perfides, il faut à nos braves gardiens autant de sang-froid que de prudence, car tandis que leurs redoutables adversaires emploient toutes leurs forces et leur fureur dans cette lutte inégale de l'honnête homme contre le bandit, nos surveillants, au contraire, s'efforcent à leur grave préjudice, de ménager ces brutes féroces qui ne respectent plus rien.

Par une faveur exceptionnelle, sur ma proposition spéciale et sur la présentation de M. Renouard, le dévoué directeur de Mazas, membre honoraire de la Société des Sauveteurs de la Seine, le Conseil administratif a bien voulu accorder deux médailles d'argent à deux de nos vaillants gardiens.

Le premier se nomme **Moreau**, Jean-Baptiste; il est brigadier en chef, soldat de 1re classe de 1858 à 1863, entré dans le service des prisons depuis 1871.

M. le ministre de l'intérieur lui a adressé une lettre de félicitations pour sa belle conduite.

Le deuxième se nomme **Mériot**, Auguste, soldat de 1882 à 1886; il est sorti sergent. — Il est surveillant de 2e classe depuis 1887. Nous espérons, en réponse au rapport du Directeur de Mazas, que M. le Ministre lui adressera une lettre de félicitations semblable à celle du brigadier-chef.

Tous deux ont failli être victimes du même fou furieux, accusé d'assassinat sur sa femme; il a tenté de les assommer, alors qu'ils cherchaient à maîtriser ce forcené, en pénétrant dans sa cellule, où il brisait, en vociférant, tout ce qui se présentait sous sa main. — J'ai le vif espoir, chers camarades, que vous ratifierez par vos applaudissements la légitime récompense que nous avons décernée à ces dignes employés de l'administration pénitentiaire, véritables sauveteurs de l'ordre social et de la sécurité publique. (Applaudissements.)

Permettez-moi, chers amis, dans cette fête de famille, de payer mon sincère tribut de profonde reconnaissance à notre affectionné Président, dont le dévouement infatigable n'a d'égal que le désintéressement. Depuis de longues années, il consacre ses instants les plus précieux aux intérêts et à la prospérité de notre utile société. Honneur et merci à M. Rodolphe Burgues, le modèle des présidents, le brave sauveteur et l'ardent patriote, qui a maintes fois fait ses preuves d'un inébranlable courage. (applaudisssements).

Pour me mettre à la hauteur de vos nobles sentiments et de vos cœurs, j'aime à vous citer tous les ans des exemples remarquables de générosité humaine. En effet, quand nous entendons le récit palpitant d'une belle action, un frisson nerveux parcourt tout notre être, les larmes montent du cœur aux yeux, notre âme se sent transportée d'admiration et remplie d'une nouvelle ardeur. C'est comme l'hymne du combat qui entraîne irrésistiblement les soldats en face du feu et de la mitraille.

Le fait le plus touchant que je connaisse est le suivant; je n'ai jamais pu l'oublier, je le rappelle avec confiance à votre admiration. C'est celui d'une modeste sœur de Saint-Vincent-de-Paul.

Un jour de fête, par un beau soleil d'été, sœur Simplice conduisait en promenade de jeunes enfants. Ils arrivent, tout en riant, près d'un bois bordé d'une prairie. La religieuse les invite à se livrer, en cet endroit écarté, à leurs ébats et à leurs jeux. Tout-à-coup, elle aperçoit à une certaine distance, sur la route poudreuse, un chien à l'air hagard, au poil hérissé, à la gueule écumante, qui se dirige en courant de leur côté. Elle reconnaît sans peine un chien enragé. Son trouble est extrême. Que faire ? Comment protéger les jeunes enfants confiés à sa garde ? Comment éviter le terrible malheur qui les menace ?

Elle n'hésite pas et s'écrie : Mes chers enfants, sauvez-vous, cachez-vous dans le bois, et surtout, ne poussez

pas un cri ! — Et la noble femme, d'un bond, s'élance au-devant du terrible animal, s'offre à sa fureur ; il s'acharne après elle, et lui fait de cruelles morsures, puis s'éloigne rapidement. — La pauvre victime, malgré ses souffrances, va retrouver ses pensionnaires, les ramène au couvent, et vient faire panser ses nombreuses blessures.

A cette époque, il y a huit ans environ, on ne connaissait malheureusement aucun remède contre la rage. L'excellente sœur fut bientôt atteinte de cette terrible maladie ; quelques semaines après, malgré les soins les plus dévoués, elle mourait dans d'atroces souffrances, mais en remerciant Dieu d'avoir pris sa vie, en échange de celle des êtres chéris confiés à sa garde. La foi chrétienne fait de ces miracles. — Courir au devant d'une mort certaine, braver une maladie terrible, incurable avec ses tortures épouvantables, n'est-ce pas là, chers camarades, faire preuve d'un courage, d'une abnégation au-dessus de tout éloge, et dignes d'être inscrits dans vos cœurs comme dans le livre d'or des sauveteurs ? (applaudissements.)

Honneur et respect à la vaillante sœur Simplice !

Tout à l'heure, notre éloquent secrétaire général nous racontera les péripéties émouvantes d'un acte aussi héroïque, accompli dernièrement par un inspecteur du service de la sûreté, M. Maigre, dont la presse entière a cité avec la plus vive admiration la courageuse conduite. Sans armes, sans autre moyen de défense que sa force herculéenne, il s'est précipité hardiment sur un chien enragé, un énorme dogue qui faisait, à Joinville-le-Pont, la terreur de tous les passants ; il l'a saisi par les pattes de derrière et lui a brisé la tête sur l'angle du trottoir.

Dans cette lutte effrayante, M. Maigre a été renversé et mordu cruellement au mollet et à la main. Faute de secours suffisants sur le lieu même de l'accident, il lui a fallu revenir tout sanglant de Joinville à Montmartre pour se faire cautériser au fer rouge par le Dr Parent,

11, rue Lavieuville. — Le lendemain, M. Maigre s'est rendu à l'institut Pasteur, et s'est soumis pendant dix-sept jours au nouveau traitement de la rage. Il a subi vingt deux inoculations, et repris son service après un mois de convalescence passé à Marseille, chez son vieux père, âgé de 78 ans, ancien capitaine au commerce retraité de la Compagnie Fraissinet, qui pendant 30 années de mer a accompli de nombreux sauvetages, et obtenu le prix Monthyon de l'Académie Française. Tel père, tel fils ! (applaudissements).

La santé de M. Maigre est si bien rétablie, qu'il a pu, il y a quinze jours à peine, ce sauveteur incorrigible, arracher à la mort, en se précipitant tout habillé dans le canal St-Martin, un pauvre ouvrier qui se noyait. Vous voyez, chers camarades, que notre premier lauréat d'aujourd'hui est digne de la haute récompense qu'il va recevoir, en entrant glorieusement dans notre société. Soyez convaincus qu'il renouvellera, sans hésiter, à la première occasion, ses nobles actes de dévouement.

Permettez-moi, à ce sujet, de vous dire quelques mots sur cette admirable méthode de traitement, découverte par cet homme de génie, qu'on nomme Pasteur, car elle intéresse l'humanité tout entière, et elle est votre salut providentiel, à vous, braves sauveteurs !

Pendant des siècles entiers, on a cru que le virus de la rage résidait exclusivement dans la salive, dans la bave ou dans le sang des animaux atteints de cette maladie. Des expériences multipliées ont appris à l'infatigable M. Pasteur que c'est dans le système nerveux, dans la moelle épinière principalement que se concentre le principe contagieux de cette horrible affection. C'est là qu'il faut aller le chercher. Après avoir trépané, autrement dit ouvert le crâne des lapins, M. Pasteur inocule dans cette région la rage à ces animaux. — Dès que la rage s'est déclarée, on extrait la moelle épinière de ces lapins, à certains jours déterminés; on la fait dessécher avec soin dans des vases spéciaux et dans une salle

maintenue constamment à une température de 22°; puis on dissout cette substance nerveuse dans du bouillon. et c'est avec cette préparation particulière, virulente à des degrés différents, suivant la date de l'inoculation, qu'on pratique avec une petite seringue de cristal, pendant une quinzaine de jours, les injections sous la peau des flancs des personnes mordues.

Dans les cas très graves, après un repos de quelques jours, on fait un second traitement. — Tel est, en quelques mots rapides. le résumé de cette incomparable méthode aussi simple qu'efficace. — Pour faire ressortir l'utilité et l'importance incontestables du traitement Pastorien, je vais vous citer un fait saisissant que j'ai recueilli dans le journal la Liberté, le 23 mai dernier.

Le nommé Louis Launay, hercule forain, âgé de 26 ans, avait un chien terrier auquel il faisait exécuter des tours; celui-ci devint subitement enragé durant la nuit. Le matin l'animal mordit cruellement aux mains et aux mollets une femme et un enfant. — Launay conduisit de suite son chien chez un vétérinaire. — Il ne vous reste qu'à l'abattre lui déclare celui-ci. — Ça ne va pas être long, répondit Launay. — Et de ses mains puissantes, il étreignit le cou du chien et l'étrangla net. — Launay portait des écorchures aux mains, que son chien avait léchées avant d'être étranglé ; il ne s'en préoccupa nullement. — Il se contenta d'envoyer à l'institut Pasteur la femme et l'enfant qui avaient été mordus. Ils y ont été traités. — Ceux-ci vont très bien et n'ont jamais ressenti les atteintes du terrible mal. Il n'en a pas été de même pour Launay. — Il fut pris d'une première crise le 20 mai, à 9 heures du matin, jusqu'à une heure de l'après-midi, le pauvre garçon bondit au milieu de sa chambre essayant de se briser la tête contre les murailles, et inondant la pièce de sang. Ce n'est que vers 2 heures qu'il rendit le dernier soupir, au milieu d'une agonie atroce, qui terrifia les spectateurs de ce drame; amis,

voisins, médecin, impuissants à apporter le moindre soulagement à la malheureuse victime.

J'ai voulu m'assurer de la véracité de ces faits; je me suis rendu, rue Dutot, 25, à l'Institut, et M. Pasteur m'a confirmé leur entière exactitude. — Quel tableau saisissant j'ai vu là, mes chers camarades! j'y suis resté une heure entière. J'ai vu l'habile docteur, M. Chantemesse, avec sa douceur et son aménité parfaites, inoculer sous mes yeux 128 personnes de tout âge, de tout sexe, de toutes classes, de tous pays, femmes, enfants, vieillards, adultes, soldats, médecins, religieuses. Ce qui m'a le plus frappé, c'est le calme et la rapidité avec lesquels ces opérations se passent, et surtout l'abandon plein d'une inébranlable confiance, avec lequel toutes ces victimes des chiens enragés se livrent au médecin sans résistance et sans effroi. Quelle admirable découverte! aujourd'hui, au lieu du désespoir, de l'attente de la mort inévitable précédée d'une agonie terrible, il suffit de subir pendant 15 jours, un traitement aussi facile et simple qu'efficace et salutaire; des milliers d'exemples l'ont prouvé. — Eh bien! malgré ces résultats merveilleux qui ne se sont pas démentis depuis cinq ans, peut-on croire que des médecins plus envieux et plus jaloux du succès que sincèrement contraires à la méthode, ont attaqué avec une injustice et une animosité sans égales l'homme de bien et de génie, qui a doté le monde entier de cette incomparable méthode? (applaudissements).

Vous vous rappelez sans doute encore, il y a trois ans, cette scène inoubliable d'enthousiasme et de gratitude, qui s'est passée sous nos yeux et en présence de leur généreux sauveur, quand sont entrés dans ce même amphithéâtre, couverts de leurs pansements, ces soldats russes, si affreusement mutilés au visage et aux mains par des loups enragés. Vos applaudissements frénétiques, vos cris redoublés de reconnaissance ont tellement ému M. Pasteur, qu'il n'a pu retenir ses larmes, et qu'il vous a remerciés, du fond du cœur, du bonheur que vous

lui causiez. et de l'ineffable consolation que vous lui apportiez si spontanément, en échange des amertumes et des injures qu'un journal lui avait prodiguées, le matin même, d'une façon aussi lâche qu'imméritée (applaudissements). — Par un juste retour des choses d'ici-bas, nous apprenons, à l'instant, que l'officier de santé, qui avait abreuvé d'injures et de reproches il y a 3 ans. notre illustre Président d'honneur, l'homme de génie incomparable, la gloire et la lumière de ce siècle, que le monde entier honore et respecte, le sus-dit médecin a été appelé pour donner des soins au malheureux et imprudent Launay. Il a déclaré simplement que ce pauvre garçon succombait à la peur de la rage. Notez bien que la rage du chien de Launay, reconnue par le vétérinaire, a été nettement confirmée de la façon suivante. Ce terrier a mordu un autre chien qui est devenu lui-même enragé et a mordu à son tour plusieurs personnes qui ont été traitées avec le même succès à l'Institut. — On ne peut pas être d'une indulgence plus large et plus parfaite pour soi-même, alors qu'on est si sévère pour les autres. — En somme, Launay est mort, tandis que Maigre et 7,000 autres victimes de la rage, doivent le calme, l'espérance et la vie à M. Pasteur (applaudissements).

Tout commentaire est superflu, n'est-ce pas ? La question est jugée. — Il est grave aujourd'hui d'assumer sur sa tête une si lourde responsabilité, alors qu'il est aussi simple que facile de consoler et de guérir le malade en l'adressant à qui de droit et de salut. — C'est le propre des grands bienfaiteurs de l'humanité d'être abreuvés d'outrages et payés d'ingratitude, jusqu'au jour éclatant de justice et de réparation.

Jenner lui-même, malgré les immenses bienfaits de la vaccination, est encore aujourd'hui méconnu et contesté par des adversaires implacables et dangereux. — Mais le temps a marché, la conscience humaine s'est réveillée, les faits ont parlé, et, grâce à des souscriptions publiques, venant de toutes les parties de la France et du monde,

du plus humble comme du plus riche citoyen, l'institut Pasteur, le véritable temple de salut des malheureux, s'est élevé comme par enchantement.

J'ai eu le bonheur, Messieurs, d'assister à sa splendide inauguration, où l'élite du monde savant et des plus hauts dignitaires, a tenu à honneur de témoigner à M. Pasteur son admiration et sa reconnaissance. Ce jour-là, le modeste savant rayonnait de joie et d'espérance, ce qui n'empêchait pas ses acharnés détracteurs de verser leur fiel et leurs mensonges lâchement dans l'ombre, et de distribuer hypocritement, pendant la séance, des statistiques perfides et fallacieuses.

Permettez-moi d'acclamer du fond du cœur et de mes convictions professionnelles, le traitement unique et sans rival de M. Pasteur. Déclarons-le bien haut et publiquement, M. Pasteur est le plus grand, le plus noble, le plus digne des sauveteurs, c'est le véritable Messie des désespérés ! (Applaudissements).

Un conquérant n'acquiert sa gloire et son prestige qu'au prix de l'existence de milliers de soldats, jeunes, ardents utiles à la patrie, qu'au prix des torrents versés d'un sang généreux. Les malédictions lui servent souvent d'apothéose dans la postérité, qui juge les faits et les hommes avec impartialité.

Votre gloire et votre honneur, à vous, chers sauveteurs, consiste à défendre, à protéger, au péril de vos jours, l'existence humaine contre tous les dangers, les fléaux, qui la menacent à chaque instant. Votre force réside dans votre respect inébranlable, dans votre souci constant de la vie de vos semblables, Votre gloire est sans tache et sans remords. Elle est impérissable comme le bien, pure comme le sacrifice et le dévouement. — Tout le monde l'acclame et la bénit. — Laissons ces cruels rêveurs de batailles sanglantes, passer les revues de leurs millions de soldats, regarder d'un œil haineux et provocateur nos paisibles et chères frontières.— Vous, sauveteurs, multipliez vos actes de courage et de dévouement, soyez tou-

jours les soldats immuables de la paix, les ennemis acharnés de la mort, les précieux défenseurs de l'humanité.

L'amour, le respect de tous vous appartient ; la mort de l'un de vous est un deuil public pour les gens de bien.

Vivent les sauveteurs de la Seine et de toutes les nations ! C'est l'armée fidèle et vigilante de la fraternité humaine.

Double salve d'applaudissements.

M. LE PRÉSIDENT. — Vous venez d'entendre le remarquable discours de notre ami le docteur de Beauvais. Je le remercie bien sincèrement d'avoir été à l'âme de tous nos sauveteurs ; je le remercie d'avoir surtout parlé de notre président d'honneur qui est alité aujourd'hui, de celui dont le nom, dans toute l'Europe et dans tout l'univers, est synonyme de sauvetage : j'ai nommé Pasteur. (Applaudissements).

Je le remercie également d'avoir prononcé le nom des malheureux sauveteurs qui se sont éteints cette année, mais il y en a un qui m'a été au cœur : c'est celui de notre brave ami Arban. Arban était membre du Conseil avec nous. C'était un excellent ami ; c'était un grand artiste, un bon sauveteur ; c'était surtout un excellent cœur. Tous ceux qui l'ont connu ici savent combien il était bon. Aussi permettez-moi, au nom de vous tous, d'envoyer nos compliments de condoléance à sa famille et de lui envoyer, à lui, nos adieux (Applaudissements).

La musique joue avec maestria l'ouverture de la Muette. (Applaudissements).

M. LE PRÉSIDENT.— La parole est à M. Arnould Rogier, secrétaire général de la société, pour le rapport des belles actions.

M. ARNOULD ROGIER, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. — On vient de jouer la Muette avec tant d'éloquence que je crains

bien que vous n'en trouviez plus dans mes paroles ; c'est à désirer d'être muet ! (On rit).

Messieurs les Musiciens, permettez à un vieil amateur, au nom du Président, de vous remercier du plaisir que vous lui avez fait.

Mesdames, Messieurs, mes Camarades !

Je suis tout heureux de la défense que mon président, ce maître aimé, m'a signifiée tout à l'heure : Tu ne parleras pas latin, tu ne parleras pas en vers !

Et pourtant, ces vieilles voûtes de la vieille Sorbonne ne doivent leur prolongation d'existence, peut-être, qu'aux chevilles si nombreuses, si nécessaires de nos vers latins. Mais nos docteurs ont changé tout cela.

Donc, à défaut d'un texte latin, que ces vieilles briques auraient compris, ne fût-ce que par habitude, je prendrai le vieux texte français, que l'abondance du cœur fait déborder de mes lèvres :

La pénitence est douce, nous recommencerons ! (On applaudit.)

Vous m'aviez imposé, l'an dernier, je ne sais pour quel méfait (car on pêche souvent par trop d'amour !) de faire le compte rendu des belles actions de nos braves sauveteurs.

Et voilà que je recommence, cette année !

La pénitence est douce. (On rit.)

Il est doux, en effet, même à l'âge où le dormir est si bon, de passer les heures de la nuit à feuilleter les dossiers de nos sauveteurs.

Qu'ont-ils fait, tous ? Ils ont exposé leur vie pour sauver la vie d'un autre.

Voilà, sans périphrase, la mission du sauveteur.

Est-il rien de plus précieux que la vie ?

Être ou ne pas être !

Être, c'est se posséder, se connaître, savoir qu'on est, et qu'on peut employer toutes les forces de son être,

à être heureux, à rendre heureux les autres ; car on ne peut pas être heureux seul.

Vous savez cela mieux que moi, vous tous qui m'écoutez et qui avez fait ce que je dis.

Je ne me perdrai pas en de longs développements. Ciceron met dans la bouche du sage Caton la définition de l'orateur. Mais il écrit quatre cents pages, au grand désespoir de nos futurs bacheliers, pour expliquer quatre mots : *Homo bonus dicendi peritus.*

L'orateur, c'est l'homme de bien, habile à parler. Ma définition du sauveteur n'aura pas besoin d'explication, ici — et je la dirai, dussé-je avoir un pensum dans une langue, que les spectateurs du Médecin de Molière auraient compris.

Homo bonus salvandi peritus. — Le sauveteur, c'est l'homme de bien, habile à sauver (Applaudissements).

Ce n'est pas facile de bondir à la tête d'un cheval emporté, d'étreindre les naseaux, à défaut de brides, et de ne pas se faire écraser, pour empêcher l'écrasement des autres.

Ce n'est pas facile de plonger au fond d'un fleuve torrentueux, de chercher l'homme qui s'y noie, et qui, dans son effroi, paralyse vos bras, et vous entraîne avec lui dans l'abîme.

Ce n'est pas facile, quand l'acre fumée vous blesse les yeux, vous bouche les narines, de pénétrer jusque dans la chambre où vous enlevez un enfant de son berceau, ou un vieillard de son grabat en flammes.

Voilà pourquoi un sauveteur n'est pas seulement un homme de bien.

Mais c'est un homme de bien, habile à sauver. (Applaudissements prolongés).

M. l'abbé Lanusse. Bravo !

M. le Secrétaire général reprend la parole :

Aristote ne trouverait rien à redire à cette définition là -- Elle a le genre prochain et la différence spécifique.

Sauveteurs, vous savez qui vous êtes, sachez ce que nous sommes : et je parle ici au nom du Président, au nom du Bureau de la Société, au nom du Conseil d'administration et de la Commission des récompenses, au nom des dignitaires, qui forment une si belle couronne.

Sauveteurs, nous sommes des hommes qui vous aimons, qui vous admirons, qui vous récompensons : cela rime, et c'est vrai ! mais c'est pour une fois ! (on rit)

Avant d'appeler les noms des sauveteurs, des hommes de bien, habiles à sauver, permettez-moi de payer en quelques mots une grosse dette de reconnaissance.

Je le ferai dans toute la simplicité, qui seule est garant de la sincérité.

Je remercie notre président Burgues, M. le docteur de Beauvais et M. le général Gallimard, que le capitaine Boëll représente ici, en même temps qu'il représente M. le Ministre de la Guerre ; je les remercie du plus profond du cœur d'avoir mis leur science et leur amitié, plus précieuse encore, au service de ce vieux cœur qui menaçait de sombrer dans le chagrin et dont ils ont cordialement effectué le sauvetage (applaudissements). J'ai trop d'émotion pour continuer. Eh bien ! que Burgues, dont je ne suis ici que le porte-voix, commence la nomenclature des prix !

M. le Président : Mesdames et Messieurs, vous venez d'entendre notre ami Rogier. Je comprends son émotion et vous la comprenez tous --- car vous connaissez son grand cœur. Laissons-lui le temps de se remettre de son émotion.

Nous avons quelques récompenses officielles à décerner, avant de commencer la liste de nos Lauréats du sauvetage. La première fait l'objet de la lettre suivante :

République française

MINISTÈRE
du
COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DES COLONIES

Cabinet du
Sous-Secrétaire d'Etat
des Colonies

Paris, le 3 Juin, 1889.

Le Sous-Secrétaire d'Etat des Colonies à M. Haring (Alfred), chef de musique au 124e de ligne.

Monsieur,

Je suis heureux de vous faire connaître que, sur ma proposition, Sa Majesté Norodom a bien voulu vous comprendre, au titre de Chevalier de l'Ordre royal du Cambodge, dans la promotion du 6 mai 1889.

J'aurai soin de vous adresser ultérieurement le brevet qui vous est destiné.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Pour le Sous-Secrétaire d'Etat et par ordre

Le Chef de Cabinet,
HAUSSMANN.

M. Haring, qui est membre de notre bureau, et qui a conduit l'orchestre ici, souvent, vient d'être décoré pour sa brillante marche du Cambodge dédiée à sa Majesté Norodom, souverain du Cambodge. (Vifs applaudissements.)

M. Haring reçoit les insignes de l'ordre du Cambodge des mains du représentant de M. le ministre de la guerre (Applaudissements prolongés).

M. LE PRÉSIDENT : Le Ministre de l'Intérieur a bien voulu nous donner 3 médailles d'argent, elles ne

sont pas encore gravées ; la mention en paraîtra la semaine prochaine à l'Officiel. Je vais me contenter de vous donner le nom des lauréats.

Varenne, horloger à Levallois-Perret. Je vous félicite, mon ami : vous avez eu une récompense du ministère de l'Intérieur, une médaille en argent de 2e classe, pour avoir arrêté, au péril de vos jours, un cheval emporté. J'espère que vous continuerez et que nous aurons le plaisir de vous applaudir l'année prochaine.

Chevreau, garçon de restaurant.

Son service à l'Exposition ne lui a pas permis de venir aujourd'hui.

Honinguc, journalier à Vanves.

Vous avez retiré d'un puits, mon brave ami, des personnes en danger de se noyer. Vous avez fait un brillant et émouvant sauvetage. Je vous en félicite publiquement. L'Officiel de la semaine prochaine vous félicitera mieux que moi, puisqu'il vous apportera une médaille d'argent de 2e classe. Je suis chargé par le ministre de l'Intérieur de vous en informer (Applaudissements).

Tous les ans, notre ami Philippe donne un prix. Ce prix est décerné à l'*artiste* qui a fait un sauvetage. Ces jours derniers, et lorsque les membres du Conseil, ainsi que tous les sauveteurs médaillés des 4 médailles d'honneur, s'occupaient de la distribution des récompenses, notre secrétaire général n'avait reçu aucun dossier d'artiste.

Mais hier Philippe me dit : « Nous avons oublié le brave Carré. Voulez-vous réparer cette omission en pleine séance ».

Avec grand plaisir !

M. le Président continue :

Chaque année, vous le savez, nous décernons le prix grand module, fondé par votre ancien Secrétaire général, notre ami Edouard Philippe.

Ce prix, d'après la volonté du donateur, ne peut être décerné qu'à un sociétaire, appartenant à une branche artistique.

Il s'est trouvé l'année dernière, que nous n'avions qu'un seul prix Philippe pour deux de nos sociétaires, qui tous les deux méritaient cette récompense.

Nous avons choisi le plus âgé, notre collègue Simon, et sans donner de regrets au second méritant, nous l'avons fait attendre une année.

Notre collègue et dévoué sociétaire, Henri Carré, recevra aujourd'hui cette récompense pour les actes qu'il a accomplis. Ce qu'il a fait je ne le détaillerai pas, pour ne pas réveiller les tristes souvenirs du sinistre de l'Opéra-Comique.

Henri Carré, qui occupe sur notre seconde scène lyrique les lourdes fonctions de chef des chœurs, a fait si largement son devoir de sauveteur, que cette récompense que nous lui décernons lui est due à plusieurs titres.

Carré est un modeste ; il est aussi l'homme du devoir, il l'a prouvé en 1870, époque où l'on ne faisait pas chanter les chœurs ; on se contentait au son du clairon de faire parler la poudre.

Venez, mon cher Carré, recevoir le prix d'Edouard Philippe. Il est musicien comme vous, il est votre ami. Nos sauveteurs applaudiront en chœur, puisque c'est un camarade qui en récompense un autre à l'unanimité du Conseil et des sauveteurs qui décernent les récompenses. Voilà, mon ami Carré, le prix qui vous est destiné (Applaudissements).

Mon ami Philippe, voulez-vous dire deux mots à notre ami Carré, en lui donnant ce diplôme et cette médaille.

M. Philippe : Mes chers camarades, vous m'avez tellement habitué à écrire que je ne sais plus parler. Je me contente de serrer la main en votre nom à un de ces camarades de l'harmonie qui, comme vous le dit le Président, est tellement modeste que je ne sais pas s'il osera porter cette médaille. Il est vrai qu'il est plus fort que moi..... elle est si grosse et si lourde, il se redressera un petit peu ! (Applaudissements.)

M. LE PRÉSIDENT : Vous savez combien nous sommes avares du titre de vice-président d'honneur. Cependant il est d'usage, chez nous, lorsqu'il vient un président de province qui se distingue, qui fait part de ses actions à la société mère de Paris, de le récompenser en lui décernant le titre de vice-président d'honneur de la société. Cette année, les suffrages du Conseil se sont portés sur Charles Cousy, président des Hospitaliers sauveteurs de la Haute-Garonne qui, en même temps, est maire de Mons.

Je vous invite, Cousy, à venir recevoir ce diplôme (applaudissements). Vous allez revoir les bords de la Garonne, vous direz à vos sauveteurs que vous avez rencontré ici des gens qui ne sont pas aussi gascons qu'on veut bien le dire (Rires).

La parole est à M. Rogier pour reprendre son rapport sur les belles actions de nos sauveteurs.

M. ARNOULD ROGIER, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. — J'ai à vous remercier une seconde fois, M. le Président ! et je reprends la parole, au nom de la Commission des récompenses.

Lapicida (Alexandre). Lapicida, la société vous accorde la plus haute de ses récompenses ; vous ne cesserez pas de sauver, puisque vous êtes au poste d'honneur. — Mais vous me mettrez dans l'heureuse impossibilité de proposer une nouvelle récompense.

Notre camarade avait eu, l'an dernier, un rappel de diplôme d'honneur. — Le 1er mars 1889, il a retiré des eaux du canal Saint-Martin un homme qui voulait y trouver la mort.

Le 29 août 1888, il a pendant un quart d'heure pratiqué l'insufflation de bouche à bouche à un corps humain, qu'on venait de repêcher. --- Ah ! ce n'était pas un de ces longs baisers pour lesquels Castibelza eût donné le Pérou. La figure du noyer était couverte d'un atroce eczema. --- Notre brave éclusier a rendu cet

homme à la vie et il a pu dire encore ce soir-là : « Je suis heureux ! »

Je ne sais rien de plus beau à voir que les yeux d'un homme à qui on a fait du bien. (Applaudissements).

M. le Président : Mon cher Lapicida, en recevant ce diplôme d'honneur, vous n'oublierez pas que c'est la plus haute récompense de la Société.

J'avais vu le Ministre de l'Intérieur il y a quelques jours ; j'espérais vous apporter une récompense encore plus grande, mais votre dossier est encore à la Préfecture de Police. J'espère, le mois prochain, avoir le plaisir de vous serrer la main en vous donnant la médaille d'or de première classe (Applaudissements).

M. le Secrétaire général :

Thomas (Jean-Ernest), notre brave vétéran des Sauveteurs de la Seine a conquis glorieusement trois médailles d'honneur du gouvernement — le 13 mars 1888, à sa Villa du Trocadéro, au Perreux, il n'a pas hésité, malgré ses 70 ans, à se faire descendre par une corde au fond d'un puits, pour en retirer un homme en danger de mort. (Applaudissements).

Meunier (Edouard), cet autre vétéran, père de deux sauveteurs médaillés et titulaire lui-même des quatre médailles d'honneur s'est vaillamment jeté à l'eau le 5 août 1888, à Billancourt pour en retirer un homme qui se noyait dans les herbes, en Seine. 150 personnes, témoins du sauvetage, ont applaudi le sauveteur.

Thomas et Meunier ont chacun un rappel de diplôme d'honneur.

Pagniez (Aimé), comme Paul Em avait eu l'an dernier un rappel de médaille en vermeil. Trois nouveaux sauvetages l'ont de même rendu digne de la médaille d'or, Prix de notre généreux collègue Bodson.

Le 14 octobre 1888, il faisait sa dernière course comme cocher — et il l'a perdue ; car passant près d'une maison qui brûlait, il a laché son voyageur, qui pestait — a sauvé une partie des meubles et ne retrouvant pas sa voiture, il ne s'est point arraché les cheveux, car ils étaient grillés (Rires).

Le 15 octobre, étant de service à la porte de la Chambre des Députés, il sauve un enfant de douze ans de dessous les roues d'un Omnibus.

Le 1er avril 1889, il arrête un cheval emporté. Aimé Paguiez a qui je souhaitais la médaille militaire, l'an dernier, vient de l'obtenir de ses chefs militaires, au 5 mai. Le Conseil des sauveteurs lui accorde la médaille d'or.

Mathoux (Auguste-Henri), a mérité un rappel de médaille de vermeil, qu'il a obtenue en 1886, car le 19 octobre 1888, il a sauvé une femme tombée sous les roues d'une grosse voiture de messagerie ; c'était un sauvetage dangereux.

Le 5 mars dernier, le camarade Mathoux a eu le plaisir d'apprendre que le gouvernement lui décernait une médaille de première classe en argent pour s'être distingué en de nombreuses circonstances.

Maigre (Victor-Eugène). Diplôme d'honneur.

Je ne puis me défendre d'une émotion vive en pensant au danger que ce brave Inspecteur de la Sûreté a volontairement couru. Le docteur de Beauvais vous a parlé de Maigre. Il le devait ; je dois vous en parler à mon tour ; puissé-je le faire aussi bien que lui ! Un chien énorme, la gueule pleine de bave, un chien enragé enfin, ce mot-là dit tout, un chien est là poursuivant des enfants dans la rue Chaptal ; tous fuient épouvantés. Maigre s'avance, ferme et calme ; il n'a point d'arme cependant ; il saisit l'animal des deux mains ; il est mordu aux mains, aux jambes ; il ne lâche pas prise, il soulève, il brandit l'animal, il lui écrase la tête sur le pavé !...

Rappellerai-je les sauvetages antérieurs de ce héros ? à 18 ans, il sauvait deux matelots dans le port d'Alexandrie et depuis qu'il est à Paris, il a gagné la médaille d'honneur et le Prix Monthyon : Nous lui décernons, nous, le Diplome d'honneur (Applaudissements).

Em (Paul), a obtenu l'an dernier un rappel de médaille de vermeil; il a été bien souffrant depuis lors, mais quand le médecin lui permettait de sortir, il employait ses promenades à de nouveaux actes de sauvetage. C'est ainsi que le 4 mai, il arrêtait un cheval emporté qui traînait une voiture laitière ; et le 16 septembre 1888, il arrêtait un second cheval emporté qui traînait une voiture de place. L'attestation de M. le commissaire de police est toute à l'honneur de Paul Em, qui obtient cette année le prix de la Ville de Falaise.

Voici un autre médaillé de première classe, un officier d'Académie, un de nos collègues du Lycée Janson de Sailly, un ancien pompier du régiment de Paris !

Weber (Pierre-Paul) est originaire de St-Avold. Au moment de l'invasion, trop jeune pour être soldat, il secourt les prisonniers, leur porte des vivres à travers les patrouilles ennemies, en fait évader 15 à 20; en janvier 1871, il délivre les derniers qui se trouvaient encore à St-Avold, les conduit jusqu'à Langres, et, l'heure attendue ayant sonné, il s'engage au 50e Régiment de Ligne.

Plus tard, sous-officier au Régiment des Sapeurs-pompiers de Paris il est cité onze fois *au feu!* Voilà de glorieuses notes.

Le 4 septembre 1888, il a quitté le régiment pour être professeur de gymnastique, et professeur distingué; mais il est toujours pompier, et dirige l'extinction d'un incendie.

Le 10 mars 1889, rue d'Antin, il voit accourir à toute vitesse un cheval emporté, traînant une voiture; il se débarrasse vivement de son pardessus, de son chapeau, de sa canne, enlève du milieu de la chaussée un homme qui allait être écrasé, bondit à la tête du cheval, qui le

traîne, le secoue, le jette à terre. Weber se relève, rattrape le cheval, qui se cabre en vain cette fois. Le sauveteur pourquoi ne pas dire le *professeur* ? ayant, suivant son expression, *terminé son devoir*, revient de bien loin au point de départ : pardessus, canne et chapeau étaient partis, plus loin encore, en sens inverse, sans doute. — Ils avaient quelque valeur, car c'était dimanche !

Généreux autant que brave, le camarade Weber n'a pas, je le sais, attendu pour oublier ses habits que le conseil lui décernât le prix Rodolphe Burgues.

Je prie M. le colonel de lui remettre cette médaille.

M. le colonel des Pompiers remet à M. Weber la médaille et lui donne l'accolade (applaudissements).

Le Secrétaire général :

Bacot (Louis-Auguste) : j'aurais trop à dire si je disais tout le bien que je pense de M. Bacot. J'ai promis d'être court. Nos plus élégants sauveteurs ont d'autres points de ressemblance en certains détails de leurs sauvetages. M. Weber a eu ses habits volés ; M. Bacot a eu ses habits brûlés à l'incendie, il a même failli être asphyxié, en rappelant les autres à la vie.

On sait, car l'évènement est encore présent à toutes les mémoires, ce qui s'est passé aux portes de l'Elysée, le jour de l'ouverture de l'Exposition — M. Bacot, par décret du 21 mai, a reçu une médaille d'or de 2e classe — Le conseil de la société lui décerne aujourd'hui le prix Jules Delarue.

Raisonnier (Léon), éclusier, qui a obtenu l'an dernier un rappel de médaille d'argent, obtient cette année une médaille en vermeil de la Société pour avoir retiré du canal Saint-Martin un enfant de 9 ans.

Grimaud (Pierre-Armand) titulaire de deux médailles d'honneur, s'est de nouveau distingué en arrêtant des chevaux emportés, il a même été blessé. Médaille de vermeil.

Pelas (Victor), d'Aubagne (Bouches du Rhône) et vieux titulaire de notre Société, n'a qu'un *menu fait* à nous signaler. Mais c'est lui qui le dit ; le Maire de la commune d'Aubagne parle du brave sauveteur en d'autres termes : Un chien enragé, d'énorme taille, parcourait la rue Marceau, tous fuyaient. Le secrétaire de la Mairie M. Pelas, marche à la rencontre de la bête dangereuse et la tue d'un coup de revolver.

Médaille en vermeil, prix du Conseil, à M. Pelas. Je regrette qu'il ne soit pas venu.

M. le Président : Nous lui avons envoyé un *laissez-passer*, mais il n'a pu en profiter. Comme nous avons la bonne fortune d'avoir ici le commandant Bonniot et son frère, qui est président des sauveteurs de Marseille, je leur confie le diplôme et la médaille de notre camarade Pelas, ils voudront bien les lui remettre là-bas dans ce beau pays des Phocéens ? (applaudissements).

M. le Secrétaire général :

Nous avons une *troisième médaille d'or*, cette année. Ce que c'est que le progrès, en tout, et surtout en dévouement.

La médaille d'argent, qu'on avait dorée l'an dernier, pour la donner à notre valeureux porte-drapeau M. Poëncet, parce qu'en dehors des membres du Conseil c'est lui qui amène à la Société le plus d'adhérents (et où se groupe-t-on plus facilement qu'autour du drapeau ?) cette médaille dorée s'est changée en or — et c'est encore Poëncet qui l'a méritée, et qui l'obtient cette année. Je souhaite un concurrent à notre heureux porte-drapeau, et notre société continuera de grandir en nombre, comme en gloire (applaudissements).

Ambrosetti (Charles). Nous avons à décerner au camarade Ambrosetti (Charles), un rappel de médaille d'argent ; il a courageusement prêté son concours

le 3 novembre 1888, à un gardien de la paix pour arrêter un malfaiteur dangereux qui opposait une résistance acharnée.

Médailles d'argent

Cosson, soldat au 119e régiment d'infanterie, s'est bravement jeté à l'eau par une température rigoureuse, en mars, et, après avoir deux fois plongé, a ramené sur le quai Valmy un enfant qui se noyait. Nous sommes tout particulièrement heureux, Cosson, d'unir nos félicitations à celles que vous avez reçues de votre colonel, M. de La Grandville. Nous sommes tout particulièrement heureux de récompenser en vous un sauveteur, un soldat de l'armée française.

Thiebaut (Paul-Lucien), gardien de la paix, a de bien beaux états de service au livre d'or des sauveteurs. J'y lis avec plaisir six sauvetages dont trois en 1888.

Thiebaut arrête des chevaux emportés et tue des chiens enragés — il a sur la poitrine des médailles en argent de 2e et de 1re classe, insignes de l'honneur.

Le conseil lui décerne une médaille d'argent.

Progin (François Victor), garçon de bureau à la préfecture de la Seine et membre titulaire de la Société, a retiré du canal de Saint-Maurice une jeune fille qui avait disparu sous l'eau — il a deux fois arrêté des chevaux emportés.

Sarrebourg (Alexandre), un belge, qui a gagné son titre de français sur nos champs de bataille, et le titre de sauveteur à l'incendie de l'Opéra comique, où il a mérité une médaille d'or. A l'incendie de la rue Feydeau, il sauve une femme ; et quelques jours après, rue Richelieu, il se distingue au feu.

Prix Gémond :

Lesierre (Auguste-Alexandre), a de nombreux sauvetages à son actif ; il a souvent été blessé en arrêtant des chevaux, à Paris, comme au Havre ; il a été médaillé d'honneur.

Prix Irisson d'Hérisson :

Imeneuraët (Adolphe), nouveau venu et bienvenu chez nous, s'est distingué le 13 mars 1889, à l'incendie ; il a été blessé gravement. Il a reçu de précieuses félicitations et fait mentir le proverbe, car tout le quartier demande pour lui le ruban aux trois couleurs.

Nous pouvons certifier qu'il l'a mérité trois fois !

Prix Vve Hess

Marchal, (Eugène), a plusieurs fois arrêté des chevaux emportés.

Prix du Président

Imeneuraët (Alexandre), Est-il frère d'Imeneuraët Adolphe ? je ne sais, mais j'ai plaisir à le voir participer au même sauvetage du 13 mars 1889 — et, montrant le même cœur, recevoir la même récompense.

Prix du 1er Vice-Président

Bottiau (Albert) a envoyé son dossier beaucoup trop tard — mais, par exception, je l'ai reçu, après l'avoir lu et admiré : il est si beau !

M. Bottiau, s'est distingué en sept circonstances mémorables depuis 1882, il a reçu des félicitations et des médailles; il a encore place, n'est-ce pas ? pour celle que la société lui décerne aujourd'hui.

Prix du 2e Vice-président

Deroubaix, sous-lieutenant des sapeurs-pompiers du Perreux, a reçu de M. le Préfet de la Seine une lettre de félicitations; il s'est en effet admirablement conduit au jour anniversaire de la bataille de Champigny : en arrêtant un cheval emporté, qui chargeait la foule, il a failli payer son dévouement de sa vie.

M. LE PRÉSIDENT. — Mon cher secrétaire général, ne serait-ce pas le moment de nommer nos enfants sauveteurs?

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. — Il y a eu cette année-ci, dans la tête, ou plutôt dans le cœur de notre président, une grande idée. Les grandes pensées viennent du cœur. Il vous a dit ce qu'il avait fait : il a écrit à tous les préfets de France, et nous pouvons aujourd'hui, par des actes, montrer que la société des Sauveteurs de la Seine, la seule qui soit reconnue par le gouvernement comme d'utilité publique, étend ses rameaux sur la France entière Nous sommes le cœur de toutes les sociétés de sauveteurs et nous récompensons tous les départements. (Applaudissements.)

Toutes les fois que le président a une idée, il trouve tout son conseil prêt à l'applaudir. Je vais proclamer, si vous le voulez bien, les noms des enfants qui ont mérité de faire partie de notre société avant l'âge. Voici d'abord le département de l'Aisne. Je suivrai l'ordre alphabétique des départements, comme j'en ai reçu la recommandation. Ce n'est pas l'ordre dans lequel ils sont ici, car tous méritent au même degré d'être cités au premier rang. Seulement je suis un peu ému d'appeler en premier le département de l'Aisne; c'est mon département, et j'y compte plus de trois cents sauveteurs !

A leur dernière assemblée générale, le 29 avril, ils m'ont donné la douce mission de vous affirmer leurs sympa-

thies. Nos sentiments, comme le cours de nos rivières, s'en viennent naturellement vers vous.

(Applaudissements)

Et puis, les visites de MM. Burgues et Philippe ont laissé à Chauny et dans le département de l'Aisne des souvenirs ineffaçables. Elles ont doublé notre amitié pour les Sauveteurs de la Seine.

(Nouveaux applaudissements)

AISNE

Hamechart (Charles) a huit ans ; avec un sang-froid remarquable, il s'est jeté sous la glace d'un abreuvoir pour en retirer un petit camarade qui allait se noyer. Charles Hamechart est de Frières-Faillouël, du canton de Chauny.

M. le Président : Il a 8 ans. Mettez-le debout sur la table pour qu'on le voie, ce brave petit sauveteur ! (*Applaudissements*). Notre ami et président d'honneur Anatole de la Forge m'avait prié de mettre cette récompense de côté. Il espérait la donner lui-même à cet enfant. Pourquoi n'est-il pas là ? Il est probablement retenu ; vous savez combien il vous aime. Il devait venir. Hier encore, c'était convenu ; je prie notre ami Rogier, qui est du même département, de vouloir bien embrasser cet enfant pour nous tous, en lui donnant le diplôme et la médaille.

M. Arnould Rogier, secrétaire général, remet la récompense à l'enfant qu'il embrasse. (Applaudissements).

Le Secrétaire général :

AUDE

Baillade (Antoine), de Sigean, sauve d'un puits profond un de ses camarades; seul il était resté sur le théâtre

de l'accident ; tous avaient fui, épouvantés; seul il a fait le sauvetage.

M. LE PRÉSIDENT : Mon cher Baillade, ce ne sera pas un membre du bureau qui vous décernera cette récompense, ce sera votre père ! M. Baillade, donnez cette médaille à votre fils, comme vous lui avez donné l'exemple du courage ! (Bravo !)

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

AVEYRON

Bartoli (François-Jean-Baptiste), fils du brigadier de gendarmerie de Villefranche a fait preuve d'énergie en sauvant un de ses camarades tombé dans l'Aveyron. Bartoli n'avait que 11 ans. Il n'a pu venir.

M. LE PRÉSIDENT : Que voulez-vous ? ces pauvres enfants, on leur a envoyé des permis, c'est vrai, mais c'est une dépense pour eux de venir à Paris, et, d'habitude, ce ne sont pas ceux qui sont élevés dans des langes dorés qui font des sauvetages. Ce sont les enfants du peuple. On enverra la médaille au préfet du département.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Vous avez entendu le nom d'un professeur de Lycée. Voici un lycéen. L'école est bienvenue sous les voûtes de la Sorbonne.

CALVADOS

Daragon (Ferdinand-Jules). « Un habitant de Caen « se promenait le 28 août dernier, dans un canot, sur « l'Orne, avec sa fille âgée de douze ans. Ayant perdu un « de ses avirons, il voulut aborder la rive et tendit l'aviron « qui lui restait à une personne sur la berge. En se pen- « chant, il fit chavirer le canot. Ne sachant pas nager, il « s'accrocha au bateau, essayant de se porter vers sa fille. « Mais à ses cris de détresse, un jeune homme, M. Dara-

« gon, élève du lycée de Caen, accourut et se jeta tout « habillé au secours de la jeune fille qui allait disparaître. « L'Orne, en amont du barrage de Montaigu, a près de 4 « mètres de profondeur.

« L'acte accompli par le jeune Daragon est d'autant plus « méritoire qu'il a failli être victime de son dévouement. « En effet, enlacé par la ligne d'un pêcheur qui gênait ses « mouvements, ce n'est qu'au prix de grands efforts, avec « beaucoup de courage et de présence d'esprit qu'il a pu « empêcher la jeune fille de se noyer, jusqu'au moment « où le garde maritime Mériel, en tournée sur l'Orne, at- « tiré par les cris de détresse, a pu les recueillir dans son « canot.

CHARENTE

Il y a des préfets qui comprennent la parole de notre président, mais qui la traduisent largement. Ils ne seraient pas les premiers en version : on leur demande un sauveteur, ils en envoient deux et même trois ! (Rires).

Maurice (Charles), de Châteauneuf, arrête un cheval emporté, expose sa vie, pour sauver celle d'un autre ; il est coutumier du fait.

Baudry (Jean), de Bueller, sauve un camarade en danger de se noyer.

Dartiguelongue (Antoine) sauve de même un camarade et reçoit, pour son acte de courage, une médaille du gouvernement ; il n'a que 15 ans.

CORRÈZE

Mazelpeuch, François, de Voutezac retire un enfant qui se noyait dans la Vézère ;

Becot (Baptiste) retire un enfant qui se noyait dans un lavoir profond.

HAUTE-GARONNE

Brunet (Emile), de Toulouse, retire du canal du Midi, et dans des circonstances très périlleuses, un enfant de 10 ans. Je viens d'en recevoir la nouvelle à notre entrée en séance.

GIRONDE

Nous recevons trop tard les dossiers suivants :

Bossuet (Simon), de Savignac, a mérité les félicitations de M. le chef de service de la marine en sauvant, au péril de sa vie, un homme de 36 ans tombé dans la Gironde.

Couzinet (Joseph), de Bigles, n'a pas hésité à plonger plusieurs fois, et tout habillé, pour ramener du fond du fleuve un enfant de 5 ans Le jeune sauveteur porte le même nom que M. le Secrétaire général de la Gironde !

MAYENNE

Chochon (Pierre), de Saint-Eraimbault-de-Prières. Voici comment M. l'Inspecteur d'Académie a signalé le sauvetage aux élèves des écoles. Nous sommes heureux de copier ce rapport :

Pierre Chochon, le 30 novembre, devait seconder le sieur Lorieul, domestique meunier, chez ses parents. Depuis plusieurs jours l'ouvrage abondait et l'on travaillait fort avant dans la nuit.

Ce soir-là, le sieur Lorieul se trouvait très fatigué. Après avoir donné ses ordres à son jeune compagnon, il s'étendit sur le plancher du moulin pour prendre un peu de repos, à quelque distance d'un poële allumé. Lorieul commençait à s'endormir, quand tout à coup il fut saisi par la clavette à tête recourbée qui sert à sceller l'arbre vertical qui fait mouvoir les meules, et fut entraîné dans la rotation accomplie par cette pièce.

Il se réveille ; son corps, sa tête, à chaque tour que lui fait exécuter l'arbre de la machine, viennent heurter le poële.

Alors il crie au jeune Chochon, qui lisait en ce moment un livre de la bibliothèque, de renverser le poële. Celui-ci s'empresse d'obéir tout en se faisant d'assez fortes brûlures aux mains, puis il s'élance au secours du malheureux entraîné par la machine avec une rapidité de plus de 20 tours à la minute, sans pouvoir le détacher du fatal crochet qui l'étreint de plus en plus.

C'est alors que Lorieul, qui a conservé sa présence d'esprit, dit à l'enfant : « Cours vite arrêter le moulin. » Aussitôt Chochon, Pierre, s'élance au dehors, nu-pieds, par la nuit la plus obscure, et au risque de tomber dans la rivière, très profonde en cet endroit, manœuvre l'engrenage qui élève et abaisse la vanne de la chûte d'eau, et arrête la roue hydraulique qui fait mouvoir l'usine. Lorieul était sauvé.

MEUSE

Voici, parmi ces héroïques enfants que la Société des Sauveteurs de la Seine récompense aujourd'hui, un enfant plus héroïque encore ; car, vous le savez, mes chers camarades, les sauvetages dans les écluses sont les plus dangereux : c'est que là, il n'y a ni bord ni rive ; le jeune **Humbert** (Henri), de Saint-Mihiel n'a pas hésité à se jeter d'une hauteur de cinq mètres ; son petit frère, âgé de trois ans, venait de tomber dans le canal ; il l'a cherché au fond de l'eau ; il l'a trouvé ; il l'a ramené contre la paroi, où il s'est cramponné aux aspérités des pierres, jusqu'à ce que l'éclusier et sa femme vinrent l'aider à remonter son précieux fardeau. Je désire que M. L. Marchand, le Narrateur de Saint-Mihiel, ou M. le Dr Passant remette cette médaille au brave petit sauveteur de 13 ans.

M. le Dr de Beauvais : En effet, mon collègue, M. Passant, devait venir recevoir cette médaille pour son petit protégé, mais il est souffrant, et il me prie de le remplacer.

M. LE PRÉSIDENT : Faites le nécessaire, Docteur, vous faites toujours bien !

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

MORBIHAN

Gohébel (Jean-Marie), de Plouhinec, a sauvé courageusement des eaux de la Rivière d'Etel un jeune enfant qui se noyait.

NORD

Ménard (Lodoïse-Jules), de Croix, a sauvé par trois fois des enfants qui sans son énergique intervention allaient être noyés.

PUY-DE-DOME

Esbelin (Annet), âgé de 14 ans, de St-Etienne-sur-Usson, a courageusement arrêté un cheval emporté, et reçu une mention honorable de M. le ministre de l'Intérieur.

Bonnamain (Isidore), âgé de 15 ans de St-Alyn d'Arlane a sauvé la vie d'un enfant de 8 ans tombé dans un des affluents de la Dore, et a reçu une mention honorable de M. le ministre de l'Intérieur.

SEINE

J'appelle ici **Perault** (Achille) dont M. Simon a cherché si longtemps l'adresse, en remuant tout Paris ; je ne sais pas s'il l'a trouvée ; c'est Poëncet, le porte-drapeau, et le secrétaire général qui ont découvert le sauvetage ; ils ne pouvaient découvrir le sauveteur ; il habitait autrefois cité Moynet ; il a 13 ans.

M. LE PRÉSIDENT.— Le prix que reçoit cet enfant est tout à fait spécial. M. Maurice Meyer un de nos sauveteurs, a

fondé par un don fait à la Société, un prix décennal pour l'enfant le plus méritant. En voici un qui est de la Seine. Je prierai l'un de nos présidents d'honneur de vouloir bien lui donner le prix Meyer. Venez, mon brave petit sauveteur, venez recevoir votre médaille des mains du Grand-Français.

M. de Lesseps donne le prix à Achille Perault et l'embrasse. (Applaudissements).

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL. — Le département de la Seine donne encore un jeune sauveteur :

Pommepait (Henri) s'est jeté tout habillé dans le fleuve pour sauver un enfant sur le point de se noyer.

SEINE-ET-OISE

Marie (Albert), de Sartrouville, âgé de 17 ans et demi, a sauvé d'une mort certaine un garçon de 13 ans tombé dans la Seine, du haut d'un vapeur, au droit du petit Havre.

Marie a reçu de la Préfecture un témoignage de satisfaction.

TARN

Granier (Joseph), de Gaillac, a sauvé, au péril de sa vie, un enfant tombé dans le Tarn. La rivière était très grosse et le sauvetage périlleux : Granier a reçu une mention honorable.

M. LE PRÉSIDENT. — Je donne la parole à M. Bonniot. Il paraît que malgré le zèle affectueux que MM. les préfets ont mis au service de la Société des Sauveteurs, un enfant sauveteur des Bouches-du-Rhône a été oublié. M. Bonniot va vous dire ce qu'il en est. Nous ferons confectionner un diplôme et une médaille, et nous aurons l'honneur de les envoyer à Marseille.

M. Bonniot. — Je vous remercie, Monsieur le Président, de votre gracieuse initiative envers nos départements ; mais il était de mon devoir de vous signaler un oubli très involontaire, j'en suis persuadé, de la part de l'administration. Nous avons eu un jeune homme qui, à l'âge de 14 ans, a pu arrêter des chevaux emportés et une voiture dans laquelle se trouvait deux personnes dont il a certainement sauvé la vie. L'administration supérieure, Messieurs, ne récompense pas comme ils le méritent les jeunes gens qui sont trop jeunes, dit-on, pour avoir droit à une médaille. M. le Préfet des Bouches-du-Rhône, qui était à côté de moi, l'autre jour, dans une réunion moins solennelle que celle-ci, mais solennelle cependant, me disait : J'ai tellement insisté pour avoir une récompense que j'ai fini par l'obtenir. Il a reçu une médaille d'honneur du Ministre de l'Intérieur. Et puisque ici, il y a un représentant du ministre de l'Intérieur, eh bien ! au nom de toutes les sociétés de sauveteurs de France, je le supplie de vouloir bien, à l'avenir, chercher à donner satisfaction à ces jeunes enfants qui ne sont pas moins méritants, qui sont, au contraire, selon moi, beaucoup plus méritants que lorsqu'ils ont atteint un âge plus avancé, lorsqu'ils sont majeurs. Un enfant qui se sacrifie de cette façon a, je trouve, beaucoup plus de mérite qu'un autre plus âgé, et mérite au moins la même récompense.

M. le secrétaire général. — Comme ces interruptions sont intéressantes ! ce sont des plats sucrés qui relèvent un maigre dîner (Rires et applaudissements).

Je reprends mon rapport :

Prix du Secrétaire Général.

Madame Vincent (Rosalie). — On m'a quelquefois dit que mon département de l'Aisne avait le privilège des femmes sauveteuses C'est flatteur, mais ce n'est pas vrai — et je ne le regrette pas. La Société des Sauve-

teurs de la Seine a plusieurs fois récompensé des femmes, de braves mères, des Sauveteuses de l'Aisne. — Mais plus d'une fois, aussi, elle a récompensé des femmes, de braves mères, des Sauveteuses de la Seine. Vous, Madame Vincent, vous avez encore sauvé en juillet, une enfant de 5 ans qui se noyait, et le 22 décembre 1888, une femme qui se noyait aussi ; femme et enfant, vous ne les avez pas seulement retirées de l'eau, mais soignées chez vous, et reconduites chez elles ; que peut faire de plus une mère de famille, et d'une famille de Sauveteurs, puisque vous êtes de la famille des Meunier ?

Prix de la Société.

Poirier (Hippolyte), employé des postes, a sauvé des eaux de la Marne, en juillet 1887, un jeune enfant tombé entre les deux moulins, à Maisons-Alfort. L'eau était profonde, et Poirier dut plonger deux fois. Le même jour — au lieu dit « les sept arbres », il retire de l'eau une femme qui se noyait.

Brochet (Charles). qui a déjà obtenu en 1885 une médaille de bronze, obtient aujourd'hui une médaille d'argent, car le 25 septembre, il lutte longtemps et grandement contre un fou furieux, qui, revenant de Granville, par l'express, voulait se jeter par la portière du wagon — Brochet, en lui sauvant la vie, exposait la sienne.

Remignon (Louis-Jean), nouveau venu parmi nous, et toujours bienvenu, a fait preuve de courage et de dévouement, en arrachant trois personnes à l'asphyxie. Il a reçu une lettre de félicitations ; nous y ajoutons les nôtres.

Poitevin (Jules), avait déjà retiré de la Seine quatre personnes qui étaient en danger de se noyer, quand le

7 mai 1889, à 3 heures et demie du matin, il a pu sauver encore une cinquième victime, une jeune fille qui avait voulu mourir... et qui est tout heureuse aujourd'hui d'être sauvée. *La donna è mobile*.

Darblade (Léonard), âme ardente, cœur généreux, dit notre vénérable aumônier, M. l'abbé Lanusse ; il a opéré de beaux sauvetages. La société lui décerne une une médaille d'argent.

M. LE PRÉSIDENT. Nous vous invitons, M. l'abbé Lanusse, à remettre la médaille et le diplôme à Darblade...

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL... et à le faire entrer dans la société où sa place est toute marquée.

« Je laisse à mon maître, M. le docteur de Beauvais, le plaisir de proclamer lui même, tout à l'heure les noms de ses lauréats, et je termine mon rapport.

J'aurais avec plaisir mis au rang de nos Lauréats le sauveteur **Angoulevant** (Stanislas), de Fresnoy-sur Sarthe, s'il avait pu venir à l'appel de son nom.

Miné par une maladie cruelle, et pouvant à peine marcher, il s'est laissé glisser dans la Sarthe pour en retirer des enfants qui se noyaient. Le gouvernement s'est hâté de lui décerner une médaille d'honneur ; il était temps. La mort a modifié pour lui notre Devise ; pour lui, ce fut : *sauver et périr !* (Vifs applaudissements).

Il entend de là haut vos applaudissements, comme j'espère que les entend aussi le sauveteur de mon département qui est mort, avant de recevoir sa troisième médaille. et qui faisait partie autrefois de la société des sauveteurs de la Seine, à son début : Narcisse **Luez** ; son fils **Alcime** a hérité de son courage.

Je dis qu'ils entendent nos applaudissements et je sais qu'ils les entendent. (Applaudissements.)

Mes chers Camarades !...

Le sauveteur ne meurt pas. Il est des vérités que les grandes intelligences de tous les temps et de tous les pays ont admises. Il est des lois gravées au fond du cœur, des lois auxquelles il est consolant d'obéir. Il est une Justice absolue dont l'idée est seule restée debout quand, chez les plus grands philosophes, tout sombrait dans le doute. Et pourquoi le sauveteur cesserait-il de vivre, c'est-à-dire de penser et d'aimer, quand il a sauvé chez un autre la vie, c'est-à-dire la pensée et l'amour ? quand, par son dévouement, il a rendu à l'homme l'existence, le plus précieux de tous les biens ici-bas ? Je n'ai pas le temps de vous le dire aussi bien que les sages de l'antiquité, qui s'appelaient Socrate et Platon, mais vous le savez comme moi, vous le sentez comme moi : il est, après cette vie qui n'est qu'un séjour d'épreuves, où les sauveteurs font une saison de dévouement, il est je ne sais où, mais il est quelque part, un séjour où sauveteurs et sauvés nous attendent, un séjour plus beau que toutes les merveilles de notre temps, car l'architecte qui l'a bâti, c'est l'éternelle justice et les exposants ce sont les sauveteurs, les martyrs du devoir, les fils de l'éternel amour. (Applaudissements redoublés.)

M. LE PRÉSIDENT.— Nous avons encore le Prix des sauveteurs. Cette année, il est décerné au fils de notre secrétaire général, à Henry Rogier. Voilà pourquoi notre cher secrétaire général n'en a point parlé. J'invite Mme Trehyou, la dame de notre ami, de notre pharmacien en chef qui a proposé Rogier fils pour la médaille des sauveteurs, de vouloir bien la remettre à Rogier père. (Applaudissements.)

Notre jeune pharmacien m'écrit qu'il ne peut quitter Chauny, même pour venir à notre fête : il est de garde !

M. le docteur de Beauvais, proclamant les noms des lauréats du Conseil : M. le docteur Douy !

Mon cher confrère, permettez-moi de vous faire mes félicitations bien sincères pour le zèle que vous avez ap-

porté dans vos fonctions. Je suis sûr que vous les remplirez toujours avec le plus grand soin et le même empressement. (Applaudissements.)

M. le docteur Chatelain !

Depuis un grand nombre d'années, vous vous dévouez aux soins de nos chers malades. Il m'est doublement agréable de vous remettre ce prix, car vous avez été présenté par un de mes meilleurs amis, et je vois que vous justifiez ce qu'il y avait d'annoncé sur votre compte.

M. le docteur Meige. Absent.

Monsieur le docteur Bitherlin est malade. Il écrit :

« Mon premier devoir est de me soigner pour pouvoir soigner les autres plus tard. »

Mon ami, le pharmacien en chef, m'a chargé de remettre leur prix à ses collègues les pharmaciens qu'il a désignés au choix du Conseil : M. Berna et M. Fernette.

Maintenant, il y a deux gardiens de Mazas qui ont exposé leur vie pour dompter un affreux fou furieux qui menaçait de les tuer dans leur cellule. Je demande à M. Renouard, le directeur de Mazas, si, par hasard, il était présent ici, de leur remettre lui-même leur récompense. Voici M. Renouard qui descend. Je serais très heureux qu'il voulût bien remettre à ces dignes gardiens les récompenses qu'ils ont si bien méritées. Cela fait l'éloge des gardiens et du directeur, parce que *tel maître, tels serviteurs.* Les gardiens sont là. Moreau, voulez-vous vous présenter ? C'est le gardien-chef d'une part, et le brave surveillant Sainte de l'autre, et je remercie à nouveau le Conseil d'avoir bien voulu accorder cette faveur exceptionnelle à ces braves gardiens, car il est temps, ainsi qu'on le disait tout-à-l'heure, de récompenser les enfants et de récompenser les braves gardiens aussi bien que les sergents de ville qui sont au grand air. On récompensait un sergent de ville comme Jaume, comme

Rossignol, qui arrête un misérable, et ces braves gens-là, jusqu'à présent, restaient dans l'ombre. Je crois qu'il était de mon devoir de les signaler.

M. le directeur de Mazas remet leurs médailles aux deux gardiens et leur donne l'accolade. (Applaudissements.)

M. le Président. — Avant de lever la séance, je tiens à vous informer, mes chers camarades, que, ce soir, nous avons notre banquet annuel au salon des Familles, avenue de St-Mandé. J'invite tous nos présidents d'honneur à y assister. J'espère, Messieurs, que vous nous ferez le plaisir et l'honneur d'être encore auprès de nous ce soir.

Monsieur le Chef de musique, je remercie votre brillante phalange du 24e d'avoir bien voulu nous prêter son concours. Remerciez tous vos artistes en notre nom, et si vous voulez bien nous le permettre, nous vous invitons, vous et votre sous-Chef, à venir ce soir prendre place au banquet de l'amitié. Nous boirons non-seulement à vos artistes, mais à la France, et à la République. (Applaudissements prolongés.)

En terminant, je donne la parole à M. de Lesseps qui a quelques mots à dire.

M. Ferdinand de Lesseps. Je n'ai rien de plus agréable à faire que de remercier toutes ces aimables dames de leur présence. Elles sont le plus bel ornement de notre assemblée ; ce sont elles qui en font toute la grâce et tout le charme. Je regrette que mon confrère, M. Anatole de la Forge, ne soit pas ici. En son nom, je remercie toutes les personnes qui ont bien voulu assister à cette cérémonie.

La séance est levée.

La musique du 24e de ligne au bruit des applaudissements mêle ses fanfares retentissantes, et salue une dernière fois les Lauréats des Sauveteurs de la Seine et leur Président Rodolphe Burgues.

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DE LA SEINE

Reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 1871

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 JUIN 1889

LAURÉATS

GRAND DIPLOME D'HONNEUR

LAPICIDA, Alexandre.

RAPPEL DE DIPLOMES D'HONNEUR

THOMAS, Jean-Ernest.
MEUNIER, Edouard, père.

DIPLOME D'HONNEUR

MAIGRE, Eugène-Victor.

MÉDAILLES D'OR

Prix de la ville de Falaise, EM, Paul.
Prix Bodson, PAGNIER, Aimé,
Prix du Trésorier, à celui qui a fait le plus d'adhérents
M. POENCET, Jean.

RAPPEL DE MÉDAILLE DE VERMEIL

MATHOUX, Auguste-Henri.

MÉDAILLES DE VERMEIL.

Prix Rodolphe Burgues, WEBER, Pierre-Paul.
Prix Jules Delarue, BACOT, Louis-Auguste.

Prix de la Société, Raisonnier, Léon.
— Grimaud, Pierre-Armand.
Prix du Conseil, Pélas, Victor.

RAPPEL DE MÉDAILLES D'ARGENT.

Ambrosetti, Charles.

MÉDAILLES D'ARGENT

Prix Edouard Philippe, M. Carré, artiste lyrique.
Prix veuve Letellier, M. Cosson, du 119e de ligne.
— M. Thiébaud, Paul-Lucien.
— M. Progin, François-Victor.
— M. Sarrebourg, Alexandre.
— M. Hamechart, Charles.
— M. Daragon, Fernand.
— M. Humbert, Henri.
— M. Marie, Louis-Albert.
— M. Gohebel, Jean-Marie.
— M. Bartoli, François.
— M. Ménard, Lodoïse-Jules.
— M. Chochon, Pierre.
— M. Mazelpeugh, François.
— M. Bégot, Baptiste.
— M. Granier, Joseph.
— M. Charles, Maurice.
— M. Baudry, Jean.
— M. Dartiguelongue, Antoine.
— M. Baillade, Antoine.
— M. Pommepuit, Henri.
— M. Esbelin.
— M. Bonnamain.
— M. Brunet.
Prix Gémond, M. Lesierre, Auguste-Alexandre.
Prix Irisson d'Hérisson, M. Imeneuraet, Adolphe.
Prix veuve Hess, M. Marchal, Eugène.
Prix du Président, M. Imeneuraet, Alexandre.
Prix du 1er *Vice-Président*, M. Bottiau, Albert.
Prix du 2e *Vice-Président*, M. Deroubaix, Henri.
Prix du Secrétaire général, Mme Vincent, Rosalie.
1er *Prix de la Société*, M. Poirier, Hippolyte.
2e — M. Brochet, Charles.

3e *Prix de la Société.* M. Remignon, Louis-Jean.
4e — M. Moreau, Jean-Baptiste.
5e — M. Mériot, Auguste.
6e — M. Poitevin, Jules.
7e — M. Darblade, Léonard.

PRIX DU CONSEIL

1er *Prix du Conseil,* M. Le Docteur Douy.
2e — M. Le Docteur Chatelain.
3e — M. Berna, pharmacien.
4e — M. Pernette, pharmacien.
Prix des Sauveteurs, M. Rogier, Henry, pharmacien.
Prix Maurice Meyer, M. Perault, Achille.

MÉDAILLES DE BRONZE

Prix du médecin en chef, { M. le Docteur Meige. / M. le Docteur Bitheblin.

BANQUET

Pourquoi recommencer, par le menu, la description de ces agapes fraternelles dont rien n'égale le charme et la gaîté ? Le Banquet a eu lieu à Saint-Mandé, au *Salon des familles*, un nom bien choisi. Il n'y a eu qu'une voix pour louer l'ordonnance du festin, pour en remercier le maître d'hôtel, et surtout le grand ordonnateur, M. Jules Delarue, notre premier vice-président.

Un seul regret, que nous devons exprimer bien haut, en réponse à toutes les lettres que le secrétariat a reçues ; c'est que beaucoup d'invitations ne sont pas arrivées à destination. Nos braves sauveteurs de la Seine ne doivent s'en prendre qu'au service de la poste. Mais dès à présent, nous leur donnons *Rendez-vous à l'année prochaine* !

Tous les journaux, si sympathiques à notre œuvre d'humanité et de patriotisme, annoncent en temps opportun notre séance solennelle ; tout le monde en connaît la date.

A l'heure des toasts, quand la vérité sort du fond des verres, avec la mousse du champagne, il y a eu de ravissantes joutes où l'esprit a disputé la palme au cœur. MM. Burgues, Hussenot, Philippe, Rogier, le Docteur de Beauvais, les présidents Bonniot et Godet, le spirituel secrétaire général de Toulouse, les sympathiques membres de la Presse parisienne ont tour à tour pris la parole ; et les applaudissements des trois

cents convives ont témoigné de l'unanimité des sentiments et des pensées.

Un bal s'est organisé comme par enchantement, et les Soprane du Nord se sont unies aux Barytons du Midi pour charmer les oreilles et les cœurs.

Le Secrétaire Général

A. ROGIER

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

Sur la proposition de M. Rodolphe Burgues, Président de la Société, le Conseil d'administration avait décidé que la Société prendrait part à l'Exposition universelle de 1889. C'était faire œuvre de patriotisme et d'utilité publique.

Par suite de cette décision, la Société a exposé dans la classe V du groupe de l'*Économie sociale*, un **Tableau** indiquant le programme de la Société, les sauvetages accomplis, les secours accordés, les récompenses obtenues et l'Actif social au 31 décembre 1888.

Voici un aperçu de ce tableau :

SOCIÉTÉ

DES

SAUVETEURS DE LA SEINE

Créée en 1804 — *Fondée en* 1845

Approuvée en 1853 — *Reconnue d'utilité publique en* 1871

Président : **Rodolphe BURGUES**

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

RÉCOMPENSES ACCORDÉES

Diplôme d'honneur (10 novembre 1878) décerné par M. le Ministre de l'Intérieur à l'Exposition internationale universelle.

Diplôme d'honneur (21 novembre 1879) à l'Exposition internationale des Sciences appliquées à l'Industrie.

Lettres de félicitations de M. le Préfet de police remerçiant officiellement la Société de sa nouvelle preuve de dévouement, pour le Concours qu'elle a prêté soit aux municipalités, soit aux populations envahies par les eaux.

Médaille d'Or de première classe, décernée par M. le Président de la République avec cette mention : 1804-1883. La Société n'a pas cessé depuis sa fondation, de se signaler par le courage et par le dévouement de tous ses membres. Cette médaille sera suspendue à la hampe du drapeau de la Société par un ruban tricolore.

PERSONNEL

Membres perpétuels	181	3.268
Membres honoraires	2.052	
Membres titulaires	1.035	

Sauvetages accomplis :

Dans le feu :		
Hommes.....	1.892	
Femmes.....	383	2.764
Enfants	489	
Dans l'eau :		
Hommes.....	382	
Femmes.....	273	946
Enfants	291	
A la mer :		
Hommes.....	501	
Femmes.....	86	642
Enfants	55	
Divers, éboulements, chevaux emportés, etc...		1.013
Total général...		5.365

Récompenses obtenues :

Légion d'honneur :	
Croix d'officier.....	15
Croix de chevalier.....	82
Ministère de l'Intérieur, médailles d'honneur :	
Or, première classe.....	52
Or, deuxième classe....	105
Argent, première classe.	330
Argent, deuxième classe	1.010
Ministère de la Marine, médailles d'honneur :	
Or	12
Argent	64
Bronze	31
Prix Monthyon.....	9
Société internationale des naufragés.....	71
Témoignages officiels de satisfaction.....	168
Total général...	1.949

Secours accordés au 31 décembre 1888.

Secours en argent....	113.871
Honoraires des médecins et frais pharmaceutiques.....	49.623
Allocations pour funérailles.....	11.477
Total....	174.971

Actif social au 31 décembre 1888.

Compte en caisse des Dépôts et Consignations.....	85.106 17
Compte du Trésor public (services des pensions)....	32.977 »
Caisse, fonds disponibles, cotisations à recevoir.....	12.497 »
Rentes sur l'État...	12.411 10
Mobilier du bureau	1.000 »
Total....	143.991 27

PROGRAMME DE LA SOCIÉTÉ

La Société des Sauveteurs de la Seine poursuit, depuis sa création, un double but de haute portée sociale et morale. Sa mission première, inspirée par ces divines paroles, « Et nous aussi nous devons donner notre vie pour nos frères, » est de stimuler sans cesse le courage et le dévouement jusqu'au sacrifice de la vie. La société, pour la formuler, a pris cette simple et fière devise : **ou sauver ou périr.**

Après avoir accompli ce grand devoir envers l'humanité que l'on peut résumer ainsi : « Sauver d'abord partout et toujours — par le dévouement et par l'exemple », une seconde mission s'imposait tout naturellement, celle de protéger le sauveteur et sa famille. — Dans ce but, l'art. 2 des statuts de la Société stipule l'obligation

1° De donner les soins du médecin et les médicaments aux sociétaires malades;

2° De leur allouer une indemnité pendant le temps de leur maladie ;

3° De pourvoir aux frais funéraires sur la demande des familles ;

4° D'accorder en cas de décès une indemnité à la famille;

5° D'instituer des pensions de retraite;

6° De créer — enfin — des services de sauvetage.

La Société décerne, chaque année, des prix représentés par des médailles d'or, de vermeil, d'argent, et de bronze, par des diplômes d'honneur et par des mentions honorables.

La Société des Sauveteurs de la Seine, pour assurer à son œuvre la durée et la grandeur, fait appel au concours de toutes les personnes ayant accompli ou non des actes de sauvetage, et qui par leur influence personnelle, par leurs conseils, leurs dons, legs ou souscriptions, doivent contribuer à l'honneur et à la prospérité de la Société.

Les membres de la Société se divisent en trois groupes composés :

1° De membres titulaires, chevaliers de la légion d'honneur ou médaillés d'honneur pour faits de sauvetage ;

2° De membres honoraires, payant un droit d'admission de 40 fr. et une cotisation annuelle de 24 francs ;

3° De membres honoraires perpétuels, qui ont fait un versement unique et minimum de 300 francs.

Près de ce tableau, dont les chiffres ont tant d'éloquence, un sauveteur de la Seine, M. Pinedo, membre du Conseil d'administration a placé son beau bronze, *Le Sauveteur*.

Le socle porte la devise de la Société :

Sauver ou périr

Un visiteur, qui est à la fois un admirateur de l'artiste et un admirateur de la Société des Sauveteurs de la Seine, a écrit les vers suivants à l'Exposition même :

AU SCULPTEUR PINEDO

Pour voir les Sauveteurs, pour admirer ton œuvre,
Il n'est point d'animal dont mon cerveau hanté
Ne désire l'allure ou le vol enchanté,
Et je me fais grand aigle, ou petite couleuvre.
De tes bronzes si beaux j'admire l'art vainqueur :
Où brillent tes trésors, là s'attache mon cœur

ARNOULD ROGIER.

P. S. — La Société des Sauveteurs de la Seine est la seule qui ait obtenu à l'Exposition Universelle une **Médaille d'Or**, sur 40 Médailles d'Or décernées à la classe V du groupe de l'Economie sociale.

C'est la plus haute des récompenses.

SERVICE MÉDICAL

MÉDECIN EN CHEF

M. le docteur DE BEAUVAIS, 39, rue de Trévise.

MÉDECIN EN CHEF-ADJOINT

M. le docteur PASSANT, 39, rue de Grenelle.

CONSEIL DE SANTÉ

MM. les docteurs DE BEAUVAIS, 39, rue de Trévise.
PASSANT, 39, rue de Grenelle.
PERIER, chirurgien principal, 9, rue Boissy-d'Anglas.
RELIQUET, voies urinaires, rue de Suresnes, 39.
JAVAL, ophtalmologiste, 58, rue de Grenelle.
FODÉRÉ, 12, avenue de Villars.
CHARVOT, 1, rue du Maroc et 25, rue de Flandre.

1er Arrondissement

MM. LAMBERT, 20, rue des Bons-Enfants.
GARRIGOU-DESARÈNES, 95, rue des Petits-Champs.
BOISSIER, 217, rue Saint-Honoré.
LENOIR, 11, rue de Cluny et 25, rue du Somerard.
PASTEUR, place de la République, 1.

OBSERVATIONS

M. le docteur DE BEAUVAIS, médecin en chef, 39, rue de Trévise, visite les candidats à la qualité de membres titulaires, tous les jours de 2 à 3 heures et demie, *vendredi* et *dimanche* exceptés.

2e Arrondissement

MM. Jaubert, boulevard de Clichy, 12.
Derrecagaix, 49, rue Montmartre.
Penoyée, 8, rue de Louvois.

3e Arrondissement.

MM. Fayard, 2, rue de Rotrou.
Dupouy, 81, boulevard Sébastopol.
Berillon, rue de Rivoli, 40 *bis*.
Abelanet, 19, place des Vosges.
Pellier, 89, rue Turbigo.
Benard, 150, rue du Temple.
Augier, rue Fessart, 54.

4e Arrondissement.

MM. Bergeron, 138, rue de Rivoli.
Déel, 4, rue Coutellerie.
Guyard, 236, rue Saint-Antoine.

5e Arrondissement.

MM. Delabarthe, 1, rue de l'Estrapade.
Chatelain, 2, boulevard Arago.
De Rochebrune, rue Monge, 106.

6e Arrondissement.

MM. Dauchez, 23, rue Madame.
Moreau, (Martial), 23, rue de Sèvres.
Dromain, 45, rue Bonaparte.
Depasse, 8, place Saint-Sulpice.
Lasgoutte, 7, rue de Bréa.
Genesteix, 41, rue Mazarine.

7e Arrondissement.

MM. Fodère, 27, avenue de Villars.
Desfossés, rue de la Chaussée-d'Antin, 29.
Avrard, 9, rue Chomet.
Grenet, 52, rue de Verneuil.

8e Arrondissement.

MM. Huguet, 27, rue de Londres.
Perrier, 11, rue du Miromesnil.
Bouffé, 31, rue de l'Arcade.
Renard, 2, rue de Constantinople.

9e Arrondissement

MM. Gornard-Chantraud, 45, rue Notre-Dame-de-Lorette.
Blechmann (Jules), 5, rue de Chateaudun.
Moulard, 59, rue de Maubeuge.
Ormières, 19, rue Bergère.

10e Arrondissement

MM. Darnay, 66, boulevard Sébastopol.
Pierrin, 51, boulevard Saint-Martin.
Tripet, 24, rue de Compiègne.
Goubet (Emile), 91, rue Lafayette.
Rougon, 31, rue de Trévise.

11e Arrondissement

MM. Trapenard, 24, rue de Bondy.
Metzger, 40, boulevard Voltaire.
Boillet, 6, rue d'Angoulême.
Landois, 60, boulevard Voltaire.
Mouton, 119, boulevard Voltaire.
Legrand, 28, boulevard Voltaire.

12e Arrondissement

MM. Goin, 1, Rue de Lyon.
Martin, 2, boulevard Diderot.
Godo (Albert), 30, boulevard Diderot.
Bonnefoy, 51, avenue Ledru-Rollin.

13e Arrondissement

M. Lepautonnier, 74, avenue des Gobelins.

14e Arrondissement

M. Karlyn, 115, rue du Château.
Chatelain, 2, boulevard Arago.

15e Arrondissement

MM. Pellieux, 16, rue Letellier.
Doury, 8, rue Blomet.
Pradel, 54, rue Fondary.

16e Arrondissement

MM. Jiron, 44, avenue Marceau.
Trouessart, 118, avenue Victor Hugo.
Lannelongue, 24, rue de Penthièvre.

17e Arrondissement

MM. Lebeau, 127, avenue de Clichy.
Marévery, 46, rue des Moines.
Thomas, 11, boulevard de Courcelles.

18e Arrondissement

MM. Juranville, 73, boulevard Barbès.
Cayron, 28, place de La Chapelle.
Laurant, 21 bis, boulevard Barbès.

19e Arrondissement

MM. Charvot, 1, rue du Maroc.
Biscarrat, 45, rue de Belleville.
A Royer, 39, avenue Laumière.

20e Arrondissement

M. Balland, 29, rue Réaumur.

Neuilly

M. Putel, 120, Grande-Rue.

Courbevoie

M. Bonnecage, 31. rue du Château.

Puteaux

M. de la Gorse. place du Marché.

Saint-Ouen

M. Thobois, 73, boulevard Victor-Hugo.

Auteuil

M. Simard, 4, rue Donizetti.

Versailles

M. Paul Godefroy, 10, rue de la Paroisse.

Montreuil.

M. de la Jarrige, 78, rue du Pré.

Aubervilliers.

M. Gillon, 47, route de Flandre.

Saint-Denis.

M. Leroy-Desbarres, 16 *bis*, rue des Ursulines

Saint-Mandé — Vincennes.

MM. Combes (Louis), 1, rue Eugénie, St-Mandé.
N. Vallot, 20, rue du Midi, à Vincennes.

Nogent. — Saint-Maur-les-Fossés.

M. Bitterlin, 19, rue du Four, Saint Maur-les-Fossés.

Cachan. — Malakoff. — Vanves.

M. Lefèvre, 95, route de Montrouge, à Malakoff.

Issy.

M. Ravary, 3, rue des Prés.

Boulogne-sur-Seine.

M. Meige, 8, rue de la Saussière.

Ivry.

M. Laboubée, rue du Liégat, 82.

Suresnes.

M. Jung, 11, rue du Mont-Valérien.

Saint-Maurice.

M. Baron, rue des Epinettes, 20.

SPÉCIALISTES

CHIRURGIEN PRINCIPAL

M. le docteur Perier, 9, rue Boissy-d'Anglas.

OPHTALMOLOGISTES

MM. le docteur Javal, 58, rue de Grenelle.
le docteur Humbert, 34, rue de l'Arcade.
le docteur Dehenne, 24, rue Monsieur-le-Prince.
le docteur Réal y Beyro, 8, rue des Arcades.
le docteur Gillet de Grandmont, 72, rue Rochechouart.

AFFECTION DE L'OUIE

MM. le docteur Loubrieu, 50, rue de Rivoli.

MALADIES DES OREILLES, DU NEZ ET DU LARYNX

M. le docteur Beratoux, 17, rue Séguier.
M. le docteur Garrigou, 93, boulevard St-Germain.

VOIES URINAIRES

M. le docteur Reliquet, 39, rue de Suresnes.

HOMÉOPATHIE

M. le docteur Dezermeaux, 9, rue Bourdaloue.

BANDAGISTES

M. le docteur G. Wickham, chirurgien-hernière, 16, rue de la Banque.
M. Chane, 319, rue St-Martin.

DENTISTES

MM. Hélot (Adolphe), 62, rue du Bac.
Couderc, 7, rue de Sèvres.
Sempé, 13, rue Vignon.
Fabien St-Hilaire, 2, rue de Louvois.
Poinsot, 35, rue de la Victoire.
Sichel, 38, boulevard du Temple.
Salomon, 4, rue du Quatre-Septembre, entrée rue des Colonnes.

SERVICE PHARMACEUTIQUE

PHARMACIEN PRINCIPAL

M. Tréhyou, 71, rue Sainte-Anne, pharmacien.

PHARMACIENS

1er Arrondissement

M. Chicadart, 372, rue Saint-Honoré.

2e Arrondissement

MM. Tréhyou, 71, rue Sainte-Anne.
Lemaire, 14, rue de Grammont.

3e Arrondissement

MM. Gallois, 4, rue Meslay.
Quetin, 15, rue des Vosges.
Tisy, 95, rue de Turenne.
Faviere, 38, rue Notre-Dame-de-Nazareth.
Bonnet, 4, boulevard du Temple.
Seize, 91, boulevard du Temple.

4e Arrondissement

MM. Guérin, 125, rue Saint-Martin.
Detray, 1, rue des Tournelles.
Schmidt, 24, boulevard du Temple.
Poure, 46, rue Vieille-du-Temple.

5e Arrondissement

MM. Bontemps, 45, rue de Jussieu.
Pelisse, 4, rue de la Sorbonne.
Rondet, 45, avenue de l'Observatoire.

6e Arrondissement

MM. Blottière, 56, rue de Sèvres.
Swift, 22, rue de Condé.
Villemet, 6, rue Saint-Séverin.
Lefeuvre, 17, rue Vavin.
Marc Lorain, 28, rue de l'Abbé-Grégoire.

7e Arrondissement

M. Bardet, 76, rue de Sèvres.

8e Arrondissement

MM. Rousseau Langwelt, 54, rue de Rome.
Debonnaire, 20, faubourg Saint-Honoré.
Dugué, 122, faubourg Saint-Honoré.

9e Arrondissement

MM. Vial, 1, rue Bourdaloue.
Chevrier, 21, faubourg Montmartre.
Duflot, 8, rue Lafayette.
Bocquillon, 2 *bis*, rue Blanche.

10e Arrondissement

MM. Joly, 64, faubourg Poissonnière.
Dumas, 3, rue Vicq-d'Azir.
Grandemange, 104, rue Saint-Maur.
Galbrun, 4, rue Beaurepaire.

11e Arrondissement

MM. Giller, 7, rue des Trois-Bornes.
Mayaud, 18, rue Keller.

12e Arrondissement

MM. Gonard, 243, rue de Charenton.
Blot, 2, rue Crozatier.
Jacquemain, 183, faubourg Saint-Antoine.
Lesueur, 58, boulevard Diderot.

13e Arrondissement

MM. Auby, 128, avenue d'Italie.
Rives, 86, rue de la Glacière.

14e Arrondissement

M. Charrier, 63, rue de Vanves.

15e Arrondissement

MM. Legendre, 60, rue Croix-Nivert.
Mayer, 89, rue Lecourbe.
Beluze, 315, rue de Vaugirard.

16e Arrondissement

M. Kauffmann, 91, avenue Kléber.

17e Arrondissement

MM. Vassy, 74, rue Boursault.
Bridou, 142, avenue de Clichy.
Laboureur, 1, rue Jouffroy.
Pernette, 26, rue des Moines.

18e Arrondissement

MM. Rougier, 27, rue de Clignancourt.
Coquelet, 91, rue de la Chapelle.
Blondeau, 12, rue Ramey.

19e Arrondissement

MM. Briot, 47, rue de Flandre.
Berna, 33, rue Rebeval.
Plos, 3, rue Saint-Vincent.
Lafont, 71, rue de Flandre.

20e Arrondissement

M. Thomas, 51, rue Ménilmontant.

Courbevoie

M. Strœbel, 43, rue de Paris.

Boulogne-sur-Seine

MM. Mazurier, avenue de la Reine, 108.
Moncour, Boulogne-sur-Seine.

Vincennes

M. Woltz, 17, rue du Midi, à Vincennes.

Puteaux

M. Michard.

Saint-Ouen

M. Borel,

Alfort

M. Beaulabon, 18, Grande-Rue.

Saint-Denis

M. Sudrot, 60, rue de Paris.

Nogent, Saint-Maur-les-Fossés

MM. Pinet, à Villiers-sur-Marne.
Bidet, Grande-Rue, à Nogent.

Issy

M. Troseille,

Ivry

M. Grimbot, 53, rue Nationale.

Montreuil-sous-Bois

M. E. Plaume, 186, rue de Paris.

PHARMACIEN HOMEOPATHE

M. Kirn, 17, rue du Helder.

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DE LA SEINE

Créée en 1804, autorisée en 1843, approuvée en 1853
et reconnue d'utilité publique en 1871

Diplôme d'honneur à l'Exposition internationale universelle de 1878

MÉDAILLE D'OR DE Ire CLASSE EN 1883
pour actes de courage et de dévouement

A PARIS, 60, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE

M. RODOLPHE BURGUES

Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Instruction publique, **Président**

BULLETIN D'ADMISSION

MEMBRE PERPÉTUEL

Je, soussigné (Nom) _____

(Prénoms) _____

né à _____ *département de* _____

_____

(Qualités et profession) _____

domicilié à _____

désire contribuer à l'Œuvre de la SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DE LA SEINE, *et, en conséquence, être admis, conformément aux Statuts Membre* **Perpétuel** *de la Société.*

Je m'engage à verser la somme de trois cents francs, pour versement unique, droits d'admission compris.

A _____ le _____ 188

PRÉSENTATEURS : MM. (Signatures)

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DE LA SEINE

Créée en 1804, autorisée en 1845, approuvée en 1853
et reconnue d'utilité publique en 1871

Diplôme d'honneur à l'Exposition internationale universelle en 1878

MÉDAILLE D'OR DE Ire CLASSE EN 1883

pour actes de courage et de dévouement

A PARIS, 60, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE

M. Rodolphe BURGUES

Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Instruction publique, **Président**

BULLETIN D'ADMISSION

MEMBRE TITULAIRE

Je, soussigné (Nom)_____

(Prénoms)_____

*né à*_____ *département de*_____

*le*_____

(Qualités et profession)_____

*domicilié à*_____

désire être admis Membre **Titulaire** *de la* SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DE LA SEINE, *et, en conséquence, être admis conformément aux Statuts de la Société, dont j'ai pris connaissance.*

Je m'engage à verser la somme de vingt francs pour le droit d'admission, et une cotisation mensuelle de deux francs.

Je joins à l'appui de ma demande, les pièces suivantes :

1° *Le Diplôme de la médaille d'honneur (ou copie conforme légalisée par le Maire ou le Commissaire de Police.*

2° *Certificat de M. le Médecin en chef de la Société.*

3° *Acte de naissance ou pièce en tenant lieu.*

4° *Extrait du casier judiciaire.*

NOTA. — *Art. 45 des Statuts.* — Les Membres titulaires admis après 40 ans d'âge, devront payer 4 fr. par mois.

A _____ le _____ 188

PRÉSENTATEURS : MM. (Signatures)

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DE LA SEINE

Créée en 1804, autorisée en 1845, approuvée en 1853
et reconnue d'utilité publique en 1871.

Diplôme d'honneur à l'Exposition internationale universelle de 1878

MÉDAILLE D'OR DE 1re CLASSE EN 1883
pour actes de courage et de dévouement

A PARIS, 60, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE

M. Rodolphe BURGUES

Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Instruction publique, **Président**

BULLETIN D'ADMISSION

MEMBRE HONORAIRE

Je, soussigné (Nom) _____

(Prénoms) _____

né à _____ *département de* _____

le _____

(Qualités et profession) _____

domicilié à _____

désire contribuer à l'Œuvre de la SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DE LA SEINE, *et, en conséquence, être admis, conformément aux Statuts, Membre* **Honoraire** *de la Société.*

Je m'engage à verser la somme de quarante francs pour le droit d'admission et une cotisation annuelle de vingt-quatre francs.

A _____ *le* _____ 188

PRÉSENTATEURS : MM. (Signatures).

Paris. — Imprimerie JULES DELORME, 52, rue de Provence. — 2704

PARIS
IMPRIMERIE J. DELORME
52, rue de Provence, 52